# Journal Officiel de la République Tunisienne

## Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Vendredi 25 Joumada II 1443
28 Janvier 2022

N° 12

38ème année

*L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces*

## Sommaire

**Gestion de Sociétés**
Homologation de résolutions ..... 198
**Fonds de Commerce**
Vente et location de fonds de commerce..... 199
**Associations, Partis, Syndicats et Syndics**
Constitutions ..... 203
Homologation de résolutions ..... 204
**Actes Judiciaires**
Ventes aux enchères publiques ..... 204
Avis aux créanciers..... 212
**Convocations**
Sociétés anonymes ..... 213
Autres sociétés ..... 215
**Divers**
Avis au public..... 215

# *GESTION DE SOCIETES*

## Homologation de résolutions

**SOCIETES ANONYMES**

**Nomination d'un Président du Conseil d'Administration et d'un Directeur Général**

**Société de Mise en Valeur et de Développement Agricole**

**«Chargui»**

**Société anonyme**

**Au capital de 3.100.000 Dinars**

**Siège social : Zone Industrielle El Afrane 1009 El Ouardia Tunis**

**I.U : 1053615A**

En vertu du conseil d'administration du 24 décembre 2021 enregistré à la recette des finances Rue du Sahel - 45 Av. de la Gare - Tunis le 28 décembre 2021 sous le n°21702223, Quittance n°M047196 il a été décidé de nommer M. Mohamed Hedi Doghri en qualité de Président du Conseil d'Administration et de nommer Mme Imene Amri Ben Jemiaa en qualité de Directeur Général pour une durée de 3ans, c'est-à-dire jusqu'à la réunion de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2023.

Une copie du procès-verbal a été déposée au centre national du registre des entreprises le 12 Janvier 2022 sous le n°20222239.

2022R00165SANB2

---

**Notice d'information pour la nomination d'un nouveau Directeur Général**

**Société Les professionnelles des dattes SA**

**Société anonyme**

**Au capital social de 1 016 000 Dinars**

**Siège social : Zone industrielle, El GOLAA 4234, Douz, Kebili**

**Identifiant Unique : 1234838W**

**MF : 1234838W/A/M/000**

**Numéro Registre de Commerce (ancien) : B2333122012**

En vertu du procès-verbal du Conseil d'Administration en date du 26 novembre 2021 enregistré à la recette des finances Nelson Mandela en date du 7 décembre 2021 sous le numéro 21803904, quittance n°71825, et enregistré au Registre National des Entreprises en date du 10 décembre 2021 dossier numéro 2021116009, il a été décidé de mettre fin au mandat de l'ancien Directeur Général, Monsieur Laid Sahraoui et de nommer Monsieur Houcem Eddine Ben Naceur en ses lieux et place en qualité de nouveau Directeur Général de la société.

2022400160SANB2

---

**Augmentation du capital**

**Société de Promotion Immobilière Industrielle du Nord SOPINO**

**Au capital de 5.000.000 Dinars**

**Siège social : Av. Taib Mhiri Bâtiment Société des Foires Siliana - 6100**

**1071359F**

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 23 décembre 2021 enregistré à la recette de Siliana, le 24 décembre 2021 enregistrement n°21503466 ; Quittance n°M016459, les actionnaires ont décidé d'augmenter le capital social de la société d'un montant de 1.600.000 Dinars, pour le porter de 5.000.000 Dinars à 6.600.000 Dinars et ce par l'émission de 160.000 actions nouvelles de 10 Dinars chacune.

Cette augmentation ayant été réalisée :

- La déclaration de souscription et de versement a été faite par devant le receveur de la Recette des finances, Rue de la poste - Siliana le 19 Janvier 2022 et enregistrée le même jour, enregistrement n°22800166, Quittance n°M001288.

- La liste des souscripteurs a été enregistrée à la recette de finances Rue de la poste Siliana, le 19 Janvier 2022, enregistrement n°22800170 Quittance n°M001288.

- L'article 6 des statuts a été modifié en conséquence.

- Deux exemplaires du PV de l'Assemblée sus-indiquée ont été déposés au registre national des entreprises de Siliana du tribunal de 1ère instance de Siliana le 24 décembre 2021 sous le n° AC 122032021.

2022400177SANB2

---

**SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE**

**Société Bab Baher pour les Services Immobiliers**

**SARL au capital de 5.000 DT**

**Siège social : 59 rue Eljazira Tunis 1000**

**MF : 1673578N/A/M/000**

Suivant PV de la réunion de l'assemblée extraordinaire tenue le 30/9/2020 et enregistré à la recette des finances Rue Eljazira Tunis le 3/9/2020 sous le n°20502138 reçue n°M044091 dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises RNE le 14/10/2020 sous le n°202083940, il a été décidé ce qui suit :

- Augmentation du capital de la société de 5.000 DT à 10.000 DT

- Désignation du siège social au 11 Rue de la Banque Tunis

- Nomination de Mr Mourad Laourine gérant au lieu de Mr Taieb Aymen Tlili

- Quitus au Gérant Taieb Aymen Tlili en ce qui concerne toutes les activités et les pratiques financières et administratives durant son mandat.

2022400157SRLB2

---

**SOCIETE MENIAR**

**Société SARL en liquidation**

**Capital social : 10 000 dinars**

**Siège social : Route Médenine Klm 7 Bengardene 4160**

**Identifiant fiscal : 1556990SAM000**

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la société Meniar et de suivi tenue le 2 novembre 2021, enregistré à la recette des enregistrements des actes de sociétés de Benguerdane le 12/11/2021, enregistrement n°21501309 quittance n°M053974 dont un exemplaire a été déposé au Registre National des entreprises de Sfax le 17/11/2021 :

Les associés ont décidé de nommer M. Makram Lachihab en qualité de liquidateur de la Société Meniar et de suivi jusqu'à extinction de l'obligation légale et de clôture des travaux de liquidation.

2022400161SRLB2

---

**Clôture de la liquidation**

**SOCIETE ODASYS TECHNOLOGIES**

**S.A.R.L au capital de 1.500 DT**

**Siège social : 10 Rue IMAM MALEK Mornaguia Manouba**

**Identifiant unique : 1372156V**

Suivant le procès-verbal de la réunion de l'AGE tenue le 6/12/2021, enregistré à la recette des finances de Mornaguia en date du 31/12/2021, enregistrement n°21702545, quittance n°M052686, dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises en date du 21/01/2022 sous le n°20224305, il a été décidé :

- Lecture et approbation du rapport du liquidateur sur les opérations de liquidation et approbation du résultat de la liquidation qui fait ressortir un mali de liquidation s'élevant à -1 474,888 dinars tunisiens;

- Examen et approbation des états financiers définitifs de liquidation;

- Quitus au liquidateur;

- Constatation de la clôture de la liquidation.

2022400164SRLB2

---

**L'APPETISSANTE NOUVELLE SARL**

**Société à responsabilité limitée**

**Capital social : 3.038.000 DT**

**Oued Ellil - Km 12, Route de Mateur - 2010 Manouba**

**I.U : 0438611A**

Suivant un procès-verbal de la l'assemblée générale extraordinaire des associés 15/11/2021 enregistré à la Recette des Finances de Oued Ellil le 21/12/2021 sous Qn°M045340 En°21502096.

- Les associés ont décidé d'augmenter de capital. Le nouveau capital social est 7.538.000 DT.

Dont un exemplaire du P.V a été déposé au Registre National des entreprises sous l'identifiant unique n°0438611A et sous dossier n°202111998 en 29/12/2021.

2022400172SRLB2

---

**DISPROQUIMA TUNISIA SARL**

**Société à responsabilité limitée**

**Capital social : 10.000 DT**

**Immeuble COGIC - 1er Etage -14, Rue Mohamed El Farabi - Z.I Saint Gobain - Mégrine Erriadh - 2037 Ben Arous**

**I.U : 1543843 N**

Suivant un procès-verbal de la décision collective extraordinaire des associés du 9/12/2021 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés, 1er bureau - Tunis, REAS le 12/1/2022 sous le Qn°M000290 En°22800178.

Les associés ont décidé l'extension de l'objet social comme suit : la distribution en gros de matières premières destinées pour l'alimentation animale et divers et toutes activités y attachées.

Dont un exemplaire du P.V a été déposé au registre national des entreprises sous l'identifiant unique n°1543843N et sous dossier n°20224062 en date du 20/01/2022.

2022400173SRLB2

---

# *FONDS DE COMMERCE*

## Ventes de fonds de commerce

**Vente d'un fonds de commerce**

Par acte SSP enregistré à la recette des finances de Siliana le 5/01/2022 quittance n°M000563 n° d'enregistrement 22200040 Mr Hadi Karoui a vendu à Mme Hasna Abda tout le fonds de commerce exploité pour vente des vêtements prêt à porter.

Les oppositions seront reçues chez l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à compter de la date de l'apparition du présent avis au JORT.

Cet avis a été publié au journal Chourouk du 24/01/2022.

2022T00088FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Charguia le 17/01/2022 reçu n° M010223, n° d'enregistrement 22200365 Rafaa Radaoui a vendu à Mohamed Amine Chaouachi tout le fonds de commerce exploité au 4 rue n°8714, la cité olympique, Tunis à usage du commerce et de vente de nourriture rapide, de lait et de ses dérivés.

Les oppositions doivent être déposées entre les mains de l'acheteur à son domicile situé à l'imm n°5, appart n°60, L'Olympiade, Tunis dans un délai ne dépassant pas 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet avis est publié aux journaux Alchourouk et le Quotidien le 20/01/2022.

2022T00089FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 14/01/2022 et enregistré à la recette des finances de Mahdia le 14/01/2022 quittance n°M003573 et enregistrement n°22200162, madame Yasmin Bent Hechmi Msakni demeurant à 13 rue elroudha hiboun Mahdia a vendu à madame Kaouther Bent Mohamed Arous, demeurant à rue elmannoubya à Mahdia, la totalité du Fonds de commerce exploité dans le local sis à rue elmoez à Mahdia destinée à la vente des bijoux.

Les deux parties ont choisi le local de l'acheteuse madame Kaouther Arous, sis rue Mannoubya à Mahdia pour accueillir les oppositions qui doivent être faites dans un délai de vingt jours à partir de la date de la publication de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée au journal « le Quotidien» le 22/01/2022.

2022T00092FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

En vertu d'un acte sous seing privé établi le 29/12/2021 et enregistré à la recette des finances de Djerba le

30/12/2021 sous numéro 21205258 quittance n°M095115. Monsieur Aymen Ben Bachir Blaghji titulaire de la CIN n°08643385 délivrée le 24/5/2003 demeurant à Taourit Houmet Souk Djerba a vendu à Monsieur Ayoub Ben Farhat Bouras titulaire de la CIN n°13500949 délivrée le 23/11/2018 demeurant à Mezraya Djerba, la totalité de fonds de commerce qui s'agit de «Pizzeria et Crêperie et Sandwicher» sise à rue Sidi Abbes Houmet Souk Djerba en face CNAM, à un prix qui s'élève à quinze mille Dinars (15.000.000) qui est resté entre les mains de rédacteur de l'acte Maître Ferid Dhhir, demeurant à Rue Sidi Abess, 1er étage bureau n°2 Houmet Souk Djerba. Toute opposition est recevable dans un délai de vingt jours à partir de la publication de la vente au journal officiel de la République Tunisienne.

Un extrait de ceci est publié au journal Assabah sous n°23233 en date du 7/01/2022.

2022R00163FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Par un contrat enregistré le 11 janvier 2022 à la recette des finances rue Jazira sous le numéro 22200105 et quittance M002567 ; Mme Mahjoubi Fatma a vendu à Mr Majri Haytheme le fonds de commerce sis à 1 rue Manachou - Tunis.

Les oppositions doivent être faites chez le bureau d'avocat maître Rebai Samia situé à résidence Khezama, immeuble B, 1er étage, app.5, cité Boughatfa 2, Sidi Hessine - Tunis dans un délai de 20 jours à partir de sa publication au JORT.

L'annonce est publiée aux journaux le Quotidien et «Echourouk» le 25/01/2022.

2022R00166FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Par acte sous seing légalisé le 11/01/2022 et enregistré à la recette des finances de Médenine le 11/01/2022 sous le n°22200159 quittance n°M004413, Mr Habib Ben Belgacem Ben Karim Krayem titulaire de CIN n°05732018 a vendu à Mr Khair-Eddine Ben Ali Ben Mohammed Lokmani titulaire de la CIN n°06550511 la totalité du fonds de commerce situé à Route Djerba, rue Annakhil Médenine réservé pour être exploité au commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions doivent être reçues auprès de l'avocat Maître Salma Sacrafi Rue Jaleleddine Syouti Médenine dans le délai de 20 jours à partir de l'apparition de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce est publiée aux journaux "Alchourouk" et "Le Quotidien" le 16/01/2022.

2022R00167FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

**Maître Chouikhi Fethia**

**Avocat à la cour d'appel**

**Avenue 7 novembre 1er étage - Médenine**

**Tel : 75 648 400**

Par acte sous seing privé rédigé le 13/01/2022 par Maître Chouikhi Fathia Avocat à Médenine et enregistré à la recette des finances à Médenine le 17/01/2022 quittance n°M007275 enregistrement n° 22200238 Mr Jebri Abdessadek titulaire de la CIN n°03491258 résidant à route de Gabès Km 01 Médenine, a cédé à Mr Abdelhamid Marwen titulaire de la CIN n°13461128 résidant à route de Gabès KM02 Médenine ouest Médenine qui a choisi comme adresse suivante cabinet maître Chouikhi Fathia avocat avenue ennakhil Médenine la totalité du fonds de commerce, sis à Essouk El Arabi Médenine, consistant dans un local commercial n°118 destiné pour la vente des vêtements avec tous ses éléments corporels et incorporels avec un prix total : dix milles dinars. Cette annonce a été publiée dans les Journaux"Echourouk" et " le quotidien" le 20/01/2022.

Les oppositions doivent être faites entre les mains de l'acheteur à l'adresse choisi par lui cabinet maître Chouikhi Fathia avocat à Médenine avenue ennakhil Médenine, dans un délai maximum de vingt jours de la date de publication de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

2022R00168FCCC2

**Vente d'un fonds de commerce**

Suite à un acte SSP enregistré à la recette des finances Boumhal le 18/01/2022 quittance n°M005172 sous le n°05453826. Mr Khaled Mahfoudh cin 10000391, a cédé à Monsieur Mohamed Mahouachi cin 054553826, la totalité du Fonds de commerce sis 01 avenue Mohamed 5 Boumhal - Bassatine Ben Arous destiné pour vente sandwich et pizza, RNE 1407147J. Les oppositions à la vente doivent avoir lieu dans les 20 jours à partir de la parution du présent avis au JORT entre les mains de Mme Marwa Mahouachi cin 09611069, à l'adresse 5 bis rue Ahmed Ibn Abi Dhief, Taher Sfar, Hammam Chatt Ben Arous.

Le présent avis a été publié au journal Echourouk du 25/01/2022.

2022R00173FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Rue de Paradis Ariana le 18/01/2022 (quittance n°M007741 n° d'enregistrement 22200385). La Société Now Art a vendu à la Société LEVANZO la totalité du Fonds de Commerce exploité dans le local sis au 19 rue Fatouma Bourguiba, La Soukra Ariana.

Les oppositions seront admissent entre les mains de Maître Issam Ben Ahmed, Avocat à la cour de cassation sis au 5 Bis Rue Mohamed Fadel Jammeli Mutuelle ville 1082 Tunis et ce, (20) jours à compter de la date de publication du présent au JORT.

Cette publication est parue dans le journal Echourouk le 26 janvier 2022.

2022R00174FCCC2

---

**Cession du fonds de commerce**

Suivant acte sous-seing privé rédigé par Maître Baghdadi Lamia Avocate à la cour de cassation signé le 6/01/2022 enregistré à la recette des finances de Dar Chaabane Al Fehri Nabeul le 10/01/2022 suivant reçu n°M002119 sous le n°22200067.

Mr. Moez Ben Hmida a cédé le fonds de commerce sis à 770 avenue de la République Dar Chaabane Al Fehri représentant une supérette d'alimentation générale connue sous

le nom de «SICA COMMERCE» par le Matricule Fiscal 944228S, avec tous ses éléments moraux et matériels à Madame Manel Kahbich.

Toute contestation sera déposée à l'adresse du fonds de commerce sis à 770 avenue de République Dar Chaabane Al Fehri Nabeul au plus tard 20 jours après la publication de cet avis au JORT.

Cet acte a été publié dans le journal quotidien «La Presse» le 13/10/2020.

2022R00175FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Par acte S.S.P. en date du 17/01/2022, enregistré à la recette des finances de Mateur en date du 17/01/2022 sous le n°22200114 et suivant quittance n°004013, Monsieur Ammar Missar demeurant avenue du 20 Mars à Mateur, a vendu à Monsieur Fathi Balloumi, demeurant rue Sindiane à Mateur, le fonds de commerce exploité au local sis rue d'Algérie n°11 à Mateur.

Toute personne désirant faire opposition doit envoyer une lettre recommandée avec accusé de réception à l'acheteur à son adresse ci-dessus indiquée et ce dans un délai maximum de 20 jours à compter de l'insertion du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Le présent avis a été publié au journal Echourouk en date du 21/01/2022.

2022R00176FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Suivant un contrat de vente d'un fonds de commerce légalisé le 11/01/2022 à la municipalité de Beni Khalled et enregistré à la recette des finances de Menzel Bouzelfa le 12/01/2022 sous le n°M001842 et n° d'enregistrement 22200040 Monsieur Moez Mathlouthi, titulaire de la carte d'identité n°06263801 a vendu à Monsieur Ghassen Ben El Azhar Mokhtari, titulaire de la carte d'identité n°09785785, la totalité du fonds de commerce concernant un local de vente vêtements et équipements de sport, sis à la rue Habib Bourguiba n°43 Menzel Bouzelfa au prix de 30.000.000 dt payé.

Toutes les oppositions seront mises dans un délai de 20 jours à compter de la date de publication entre les mains de Mr Chedli Karami, sis avenue Habib Bourguiba Menzel Bouzelfa.

Cette annonce est parue au journal la Presse du 22 janvier 2022.

2022R00177FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Suivant un acte sous seing privé signé le 20 janvier 2022 et enregistré à la recette des finances de Grombalia le 21 janvier 2022 sous le numéro 22200383 quittance n°M007640, Monsieur Slimene Ben Arbia a vendu la totalité d'un fonds de commerce, sis avenue Feghir Cité Seltene Grombalia à Monsieur Abdelkader Ben Abdelrazek.

Les oppositions devront être faites dans un délai de 20 jours qui suit la publication du présent avis au JORT entre les mains de Maître Insaf Ben Aoun avocate sis à l'avenue Habib Bourguiba n°14 2050 Hammam-Lif.

La présente vente a été publiée dans le Quotidien (Journal quotidien) le 23 janvier 2022.

2022R00178FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Par acte sous seing privé en date du 4/01/2022 enregistré à la recette des finances de Mahdia en date du 19/01/2022 quittance n°M004423 numéro d'enregistrement: 22200204; les dames : Sirine et Nessrine et Asma filles d'el Hechmi Mahdi ont vendu à leurs frère Monsieur Mohamed Walid Mahdi, la totalité de leurs parts du fonds de commerce d'une pharmacie de catégorie A exploitée dans le local sis à l'avenue Ali Balhaouane Mahdia.

Les oppositions s'effectuent entre les mains de l'acheteur demeurant à l'avenue Ali Balhaouane Mahdia, et ce dans un délai de 20 jours à partir de la date de la parution de la présente annonce au jort. Le présent avis est publié aux journaux Essabah et Le temps du 22/01/2022.

2022R00183FCCC2

**Vente d'un fonds de commerce**

Par un contrat de vente du 14/01/2022 enregistré à la recette des finances cité Erriadh Sousse 17/01/2022 quittance n°004289 enregistrement n°2220122 rédigé par le maître Abdelkarim Jaber avocat à Sousse publié au journal Echourouk (page 06 de l'annexe sportif) et journal le quotidien page 24 du 22/01/2022 Monsieur Moncef Darwazi CIN n°03652159 délivrée le 17/10/2010 a vendu à Imed Saadaoui CIN n°02785623 délivrée le 11/01/2017 la totalité du fonds de commerce avec ses éléments matériels et moraux qu'il s'agit de l'activité de commerce de téléphones portables exercé dans le local sis à 31 avenue Ettawfik cité Erriadh sousse. Les oppositions sont reçues entre les mains de l'avocat Maître Abdelkarim Jabeur au siège de son bureau sis à avenue ettawfik immeuble douik cité erriadh Sousse dans un délai du vingt jours à partir de l'émission de cette annonce.

2022S00096FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Suivant acte sous seing privé daté du 28/12/2021, enregistré à la recette des finances Kalaa Sghira, Sousse, le 30/12/2021, sous le n°21201322, Quittance numéro M031213, Mme Amira Bent Mustapha Karmeni, Titulaire de la CIN 08454838, a vendu à Monsieur Mohamed Elyes Ben Bouraoui Boukadida, Tunisien, Titulaire de la cin n°08448569, le fonds de commerce qui consiste à un café de catégorie 1, sis à Avenue Habib Bourguiba, Kalaa Sghira, Sousse, la vente a été consentie à cent mille dinars.

Cette vente a été publiée aux journaux le Quotidien et Echourouk du 14/01/2022.

Les oppositions auront lieu à l'adresse du vendeur Amira Bent Mustapha Karmeni, demeurant à 09 Rue de l'Algérie, Kalaa Sghira; Sousse, durant les vingt jours qui suivent la publication de cet avis au journal officiel.

2022S00100FCCC2

**Cession d'un fonds de commerce**

**IU : 0839316B**

Par acte sous-seing privé daté du 14/01/2022 enregistré à la recette des finances de Ksibet Mediouni quittance M001889 En°22200060 du 14/01/2022, la dame Mounira Zaouali a cédé le FC (librairie) sis à la place du Maghreb arabe de Ksibet Mediouni à madame Sabrine Mimouna.

Les oppositions seront faites au local du fonds de commerce dans un délai de vingt jours de la date de publication au Jort.

Cette annonce a été publiée le 22/01/2022 au journal Le Quotidien.

2022S00105FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

**Etude Maître Koubaa Mohamed Anis**

**Avocat à la cour de cassation**

Par acte de vente sous seing privé rédigé par Maître Mohamed Anis Koubaa, avocat à Sfax, en date du 15 janvier 2022 enregistré à la recette des finances Diar EL WAFAA le 18/01/2022 quittance M006287, la société OH ! LA LA BOUTIQUE, enregistré au registre national des entreprises sous le n°A1509504 dont le siège social est sis à ceinture n°3 entre route EL AIN et AFRANE Sfax, vend à la société HERA HOME & kids, enregistré au registre national des entreprises sous le n°00418108 dont le siège social est sis à Rue 5 Août immeuble Chrouda Sfax, la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels sis au magasin situé à la ceinture n°3 entre route EL AIN et AFRANE Sfax, destiné à l'activité de commerce de prêt à porter et chaussures et accessoires et immatriculé au registre national des entreprises sous le n°A1509504.

Toutes les oppositions seront effectuées auprès du maître Mohamed Anis Koubaa, avocat à la cour de cassation sis à avenue Habib Maazoun, immeuble Chakroun 4ème étage Sfax 3000, domicile élu - et ce dans un délai de 20 jours à partir de l'insertion de cet extrait au JORT.

Cet extrait a été publié au journal "ESSABEH" paru le 20/01/2022.

2022X00111FCCC2

**Vente d'un fonds de commerce**

Par acte sous seing privé du 17 janvier 2022 enregistré à la recette des finances Sakiet Eddaier Sfax le 19 janvier 2022 quittance n°M004955 enregistrement n°22200105, M. Hassen Ben Seddik Karray au nom et pour le compte de Mr Ahmed Ben Seddik Karray, titulaire de la CIN n°08886469 délivrée le 14 février 2020, demeurant à Avenue des Martyrs n°9 Sakiet Eddair Sfax, dont l'identifiant unique est le 1665565L, a vendu à Rawia Bent Ezzeddine Hamdi, titulaire de la CIN n°08174621 délivrée le 5 janvier 2012, demeurant à Route Mahdia km2.5 Rue 306 n°18 Sfax, la totalité du fonds de commerce exploité dans les magasins 2 et 3 ouvrant sur le côté ouest et les 2 magasins côté Ouest et Nord contingents aux magasins susmentionnés, ledit local sis à Route Mahdia Km 8 Kassass Bouali Sfax avec tous les éléments corporels et incorporels.

Les oppositions doivent être adressées à l'étude de Maître Fatma Chabchoub du Cabinet d'avocats Feki et Chabchoub Identifiant Unique 1723508C sise au 11 rue Taieb Mhiri 3000 Sfax, où un exemplaire du contrat de vente a été déposé et ce dans le délai de vingt jours à compter de la parution de la présente annonce dans le journal officiel de la République Tunisienne.

Le présent avis a été publié au journal Le temps du 22/01/2022.

2022X00115FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Par acte sous seing privé, en date du 4/01/2022, enregistré le 6/01/2022 à la recette des finances route de Tunis Sfax sous le n°22200055 quittance n°M002628 Sami Sadoud CIN° 08415744 a vendu à Manel Djmal CIN°08410943, le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité entant que café dans le local situé à route de Tunis klm 1.5 Sfax.

Les oppositions doivent être adressées dans un délai ne dépassant pas 20 jours à partir de la publication au journal officiel de la République Tunisienne, entre les mains de maître Ben Kraeim Lotfi immeuble borj Khalifa Sfax.

Cette annonce est publiée aux journaux le Temps et Essabeh le 19/01/2022.

2022X00117FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

En vertu d'un contrat du 10/01/2022 et enregistré à la recette des Finances, cité administrative Jammel le 17/01/2022, sous le n°22200132, quittance n°4716, Mr Mohamed Ghourabi, a vendu à Mr Soufien Ghourabi, la totalité du fonds de commerce exploité au local situé à la rue El kassas Jammel Monastir.

Les oppositions doivent être déposées chez Mr Soufien Ghourabi à l'adresse du fonds de commerce sus indiquée, et ce dans un délai de vingt jours à compter de la date de la publication du présent extrait au JORT. La présente publication a en outre, été faite le 23/01/2022 au journal Echourouk.

2022400163FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Suivant acte sous seing privé, enregistré à la recette des finances Nelson Mandela le 13/01/2022 sous le n° de quittance 3189 et enregistrement n°22200110, Mr Ezzedine Ben Aissa vend et cède à Mr Yassine Batikh la totalité du fonds de commerce sis au 12 rue Cyrus le grand Tunis exploité dans la vente des appareils téléphoniques.

Les oppositions sont acceptées dans un délai de 20 jours de la parution de cette annonce au jort entre les mains de l'acheteur au siège du fonds vendu.

Cet avis a été publié le 20/01/2022 au Journal Achourouk.

2022400167FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Par acte sous seing privé du 12 Janvier 2022, enregistré à la recette des finances au Palais des finances le 12 Janvier 2022 sous le numéro 22700113, Mohamed Karim Omran demeurant 14 Rue Maroc Bizerte, a cédé à Mr Lotfi Nasri, demeurant Beni Omar Sidi Ahmed Bizerte, la totalité du fonds de commerce exploité actuellement comme Papeterie et librairie, sis 185 Avenue Habib Bourguiba Bizerte.

Le présent avis a été publié au journal Echourouk ainsi qu'au journal Le Quotidien du 18/01/2022.

Toute opposition doit être faite entre les mains de Maître Fethi Mokdad, titulaire du matricule fiscal n° 459362 S, à son Etude sis 14 rue des Martyrs Mohamed Rjiba Bizerte et ce dans le délai des vingt jours qui suivent la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

2022400168FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Par acte SSP en date du 29/12/2021 enregistré à la recette des finances de Raouad le 11/01/2022, Quittance M004702 Enregistrement n°22200124, Mme Habiba Ben Salah au nom de Raouf Ayari par le biais d'une procuration faite le 3/12/2021 enregistrée à la recette des finances de Raouad le 27/12/2021, quittance M089845, Enregistrement n°21804821 a vendu à M Badreeddine Elguarbi l'ensemble d'un fonds de commerce (Restauration) avec tous ses éléments corporels et incorporels et qui est évalué d'un montant global de 11 000 dinars sis au n°37 bis el madina elfadhila cité el guazella qui ouvre sur rue arostou.

Toute opposition sera faite au cabinet Maître Tijani Halima 67 Rue Habib Bourguiba Immeuble Farah 1er étage bureau n°16 Nouvelle Ariana dans les 20 jours qui suivent l'apparition de cet avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cette vente est publiée au journal quotidien El Chourouk paru le 21/01/2022.

2022400169FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Suivant un acte sous seing privé de 4/01/2022 enregistré à la recette des finances de Hammamet enregistrement n°22200147, quittance n°M005335 daté le 7/01/2022. Mr Sabri Soumry a vendu à Mr Sami El Azaouzi tout le fonds de commerce situé à 9 avril Hammamet, Nabeul.

Les oppositions sont acceptées chez l'avocat maître Manssouri Badreedin, 14 rue Ali Belhwen immeuble canari Hammamet 8050.

La publication est faite aux journaux Alchourouk et Le Quotidien le 26/01/2022.

2022400176FCCC2

## Location gérance libre

**Résiliation d'un contrat de location gérance**

Suivant acte de résiliation d'un contrat de location gérance de fonds de commerce signé entre la société «RAYEN DISTRIBUTION »société anonyme au capital de 8.000.000,000 Dinars titulaire du matricule fiscal n°1102584L et la société Nouvelle Maison de la ville de Tunis «SNMVT» société anonyme au capital de 39.938.746,000 Dinars titulaire du matricule fiscal N°0001110K, légalisé en date du 10/12/2021 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er Bureau - Tunis en date du 15/12/2021 sous le n°21908074 quittance n°10365, les deux parties ont décidé de mettre fin à la dite location de gérance.

Les créanciers peuvent faire opposition à l'adresse du fonds de commerce sis à Sfax, Route Mahdia, Sakiet Deir, Avenue Habib Bourguiba, n°91 en bordure d'une Rue et une impasse, dans les 20 jours de la publication du présent avis au J.O.R.T.

L'annonce a été publiée aux journaux Al chourouk et Le Quotidien daté du 23/01/2022.

2022T00087FCCC3

---

**Location d'un fonds de commerce**

Par acte sous seing privé du 22 décembre 2021 enregistré à la recette des finances Rue Victor Hugo Sousse, sous le n°22300843, quittance n°1000591, la société «Espace Dar Soltan», SARL, représentée par Mr Said Berrahal, Matricule Unique n°0456141S, dont le siège est situé à la rue 14 janvier (Ex 7 novembre), Khzama Est, Sousse, a loué à la société «2SB ICE AND JUICE» SARL, représentée par Mr Sami Ben Khaled et Samir Belhaj Boubaker, Matricule Unique n°1680355R dont le siège est situé à la rue Touba, n°B7, les Berges du lac Tunis, la totalité du fonds de commerce exploité pour vente de glaces sous le nom «Delicatezza della Galleria» situé au complexe touristique sis à la rue 14 janvier (Ex 7 novembre), Khzama Est, Sousse.

Cet avis a été publié au quotidien «la Presse» en date du 20 Janvier 2022 (H22000090).

2022T00094FCCC3

---

**Location d'un fonds de commerce - Gérance Libre**

Suivant contrat en date de 21/10/2020 enregistré à la recette des finances de Montplaisir le 21/01/2022 sous le n° d'enregistrement 22300404 quittance M006676. La société FOOD-In représentée par son gérant Mr. Aref Hachicha titulaire de la CIN n°05342425 la gérance libre du fonds exploité pour un restaurant et un café sis au 11 rue EL Hijez Le Belvédère - Tunis à Mr. Hédi Al Khal Eltayef titulaire de la C.I.N n°11092803.

Les oppositions doivent être présentées entre les mains de locataire à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet article a été publié au journal le quotidien du 27 Janvier 2022.

2022400166FCCC3

# *ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS*

## Constitutions

**Constitution d'une Association Sportive**

Nom de l'association : Zitouna Sportive de Tennis de Table de Tébourba.

Siège social : Huilerie Ben Mahjoub avenue Habib Bourguiba 1130 Tébourba.

Objet : Protéger les enfants des dangers de la rue, soutenir le sport féminin ainsi que prendre soin des personnes ayant des besoins spéciaux, et les vétérans

Objectif : Former et encadrer les jeunes, développer leurs capacités physiques et techniques

Classification : Association sportive

Président : Mohamed Badr Bitri

Membres : Abdel-Rahman Boussetta - Abdel-Sattar Benerjab - Naoufel Tajouri - Nejib Berrich - Aziza Mokaddem.

2022T00090APSF1

---

**Constitution d'une Association Sportive**

Nom de l'association : Association Sportive d'El Hafsia

Siège social : 19 Rue El Maachnka - El Hafsi Tunis

Objet : Former et encadrer les jeunes, développer leurs capacités physiques et techniques, et les promouvoir aux plus hauts niveaux sportifs et moraux

Spécialité : Mini-Foot

Président : Mehrez Sassi

Membres : Hakim Hammami - Faouzi Chebbi - Ahmed, Houidi - Ridha Weslati - Mohamed Ben Essid - Chiheb Falleh.

2022T00093APSF1

---

**Constitution d'une association**

- Dénomination : Le Cyclamen Pensant d'Hammam-Lif (CPHLIF)

- Adresse : 23, Rue Hédi Nouira - 2050 - Hammam-Lif

- Objet : Formation des jeunes aux Echecs

- Président : Mohamed Zouaoui

- Secrétaire Général : Mohamed Dhia Nouri

- Trésorier : Imed Mrabet.

2022R00172APSF1

---

**Constitution d'une association**

Nom de l'association : club foot bal de maison des jeunes Chammakh Zarzis

Adresse : Chammakh 4134 Zarzis.

Les objectifs : Former et encadrer les jeunes, les encourager, développer leurs capacités physiques et techniques et les promouvoir au plus haut niveau sportif.

Membres :

- Zrig Houcine : Président

- Werghemmi Meftah : Secrétaire général

- Zridet Mohamed Ali : Trésorier.

2022R00186APSF1

**Constitution d'une association**

Nom de l'association : Club pétanque Hichem Zarzis

Adresse : Hichem Hmadi Zarzis 4124

Objectifs : Sportifs

Document de l'achèvement de la constitution d'une association numéro : 189, en date du : 17/01/2022.

Président : Tersim Mehrez

Secrétaire général : Jabou Themer

Trésorier : Charrade Abdessalem.

2022X00113APSF1

---

## Homologation de résolutions

**Syndicat des copropriétaires de la résidence «Amine»**

**Ain Zagbouan Municipalité le Kram**

Suivant PV de l'assemblée générale tenue le 14 Janvier 2022, et enregistré à la recette des finances de la Goulette en date du 19 Janvier 2022, numéro d'enregistrement 22700438, quittance n°M008688, il a été décidé ce qui suit :

- Adoption d'un nouveau règlement de copropriété

- Nomination de Mr Nizar Sellami : Président du Syndicat

- Nomination de Mr Khaled Khaled : Vice-Président

- Nomination de Mme Hayet Toukabri : Trésorière.

2022R00161APSF2

---

**Avis**

Suite à l'assemblée générale élective du syndic de la résidence le forum sis à Sidi Daoued la Marsa datée du 8 janvier 2022 dont son P.V a été enregistré à la recette des finances sous le numéro 22700182 en date du 12 janvier 2022 et où sont élus Mrs. Omar Thabti président du syndic Habib Kridiss trésorier du syndic.

2022400132APSF2

---

# *ACTES JUDICIAIRES*

## Ventes aux enchères publiques

**Vente aux enchères publiques**

**Cabinet de Maître Imed Hachicha**

**Avocat près la cour de cassation**

**8 rue El Idrissi Tunis**

**Tel. : 71. 33 97 59 & 98 32 25 62**

**hachichaimedavocat@gmail.com**

**MF : 000PA509587N**

Le poursuivant :

AMEN BANK société Anonyme représentée par son président directeur général dont le siège est à Tunis Avenue Mohamed V R.C N°B176041996 Tunis (en sa qualité de créancier hypothécaire).

La partie saisie :

El Gharbi Hosn El Akba (medecin) c i n 0662679 demeurant 12 Rue Salah Eddine Mutuelle Ville Tunis.

+Domicile élu Maître Walid Ben Amor ATR. MF 000/M/A/1138433/N demeurant Rue 8000 Imm Montplaisir center app2-2 Tunis.

- Henchir klia Morneg Ben Arous.

Avocat poursuivant :

Maître Imed Hachicha 8 rue El Idrissi Tunis

Désignation de l'immeuble mis en vente :

La totalité de la propriété objet du t.f 65774 Ben Arous dénommée (El Gharbi) d'une superficie de 13h 45 a 86 ca sise à Mornag constitué d'un terrain agricole planté de 950 arbres d'olives chemlali et 1500 arbres d'olives d'espèce Arbaquina en plus de 600 autre oliviers le terrain est équipé d'un puit le terrain est doté de 3 garages et un abris pour le gardien, tel que plus amplement détaillé au rapport de l'expert judiciaire selon l'ordonnance sur requête du tribunal de première instance de Ben Arous.

Mise à prix :

2.637.050.314 dinars suivant expertise judiciaire frais de procédures en sus.

Date et lieu de la vente :

Les enchères auront lieu devant la chambre des criées du tribunal de première instance de Ben Arous le jeudi le 3/3/2022 à partir de 9h du matin.

La visite des lieux est possible tous les jours de la semaine.

Pour de plus amples informations s'adresser à l'étude de l'avocat

poursuivant ou au greffe du tribunal de première instance de Ben Arous et prendre connaissance du cahier des charges.

On ne peut participer aux enchères qu'après consignation du tiers de la mise à prix et par voie d'Avocat.

Pour participer aux enchères les étrangers doivent être munis de l'autorisation du gouverneur compètent.

2022T00086VEPA1

---

**Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière**

**Cabinet maître Adel Ansi**

**Avocat à la cour de cassation**

**Avenue Habib Bourguiba Gafsa**

**Tél. : 76 201 003**

**MF : 0852940 B / P**

La créancière poursuivante : La Société Tunisienne de recouvrement des créances, en la personne de son représentant légal, société anonyme inscrite au registre de commerce auprès du tribunal de 1ère instance de Tunis sous le n°B196131999, ayant son siège social à l'avenue Habib Bourguiba n°52, Tunis.

Le débiteur poursuivi : Société montex en la personne de son représentant légal, société anonyme ayant son siège social à l'avenue Ibn Khaldoun (n° de registre de commerce inconnu).

L'avocat poursuivant : Maître Adel Ansi, avocat à la cour, avenue Habib Bourguiba, Gafsa.

L'immeuble saisi à vendre : Le bien saisi consiste en la totalité de l'immeuble objet du titre foncier n°92 Gafsa dénommé «montex».

Mise à prix : Après réduction du prix initial au taux de 40%, le nouveau prix de l'immeuble saisi est devenu au montant de 693.888.000 DT plus les honoraires et les frais judiciaires qui seront fixés le jour de l'audience.

Les charges grevant l'immeuble saisi :

- Huit hypothèques au profit de la STB

- Commandement inscrit au profit de la Société Tunisienne de recouvrement des créances

- Contrat de location au profit de Société Alatex

- Contrat de location au profit de Société Haytex.

Date et lieu de l'adjudication : la vente aura lieu le lundi 21/02/2022 à partir de 9h du matin, devant la chambre des criées à la salle d'audience ordinaire du Tribunal de 1ère instance de Gafsa à son siège au palais de la justice de Gafsa.

N-B : L'immeuble saisi peut être visité et constaté tout les jours de la semaine, et la participation à l'enchérissement ne peut avoir lieu que par voie d'avocat, après soit consignation du tiers du prix initial, soit par chèque certifié, soit par une caution bancaire irrévocable. Les étrangers doivent avoir être munis des autorisations administratives exigées par la loi.

2022T00096VEPA1

---

**Vente d'un immeuble non immatriculé**

Il est porté à la connaissance du public qu'une vente de l'immeuble ci-après indiqué, saisi auprès du tribunal de 1ère instance de Tozeur chambre des criées.

La partie saisissante : Habib Ben Ali Barhoumi demeurant à Tozeur.

La partie saisie : Hanen Bent Ibrahim Hbeyli demeurant à Tozeur.

L'avocat poursuivant : Maître Youssef Bouslah avocat auprès à la cour d'appel, 24 rue Farhat Hached Gafsa.

L'ensemble saisi : Un terrain situé à Tozeur limité au nord : Abdallah Klifa, Sud : Mesbeh Bouchiba, Est : Rue, Ouest : immeuble inconnu superficie de 500 m².

Le prix : Suivant l'expertise judiciaire effectuée par l'expert Hafedh Henchiri selon l'autorisation n°21367 de la date du 14/10/2021 de montant 70.000.000 dt.

Date de l'audience : le lundi 21/2/2022 à neuf heures et suivant auprès du tribunal de 1ère instance de Tozeur chambres des criées à la grande salle d'audience palais de justice Tozeur.

Visite des lieux : la visite est autorisé tous les jours.

2022R00162VEPA1

---

**Vente aux enchères publiques suite à une saisie immobilière**

**Cabinet Maître Mohamed Jadlaoui Avocat**

**Rue Mohamed Ali Zitouni Gafsa**

**Matricule Fiscal : 1508497Q**

1/ Le créancier saisissant : Elterzi Ben Mohamed Elsaleh Dabbaoui, demeurant à la nouvelle Cité (Asri) Métlaoui, ayant élu son domicile pour cette poursuite au cabinet de son Avocat Maître Mohamed Jadlaoui, situé à la Rue Mohamed Ali Zitouni Gafsa.

2/ La partie saisie : les héritiers de Mohamed Ben Abdelrahim Ameur :

1/ Najet Bent Ahmed Hammani, demeurant à la Cité Al Amal Métlaoui.

2/ Abdelrahim Ammeur, demeurant à la Cité Al Amal Métlaoui.

3/ Tawfik Ammeur, demeurant à la Cité Al Amal Métlaoui.

4/ Khadija Ammeur, demeurant à la Cité Al Amal Métlaoui.

5/ Intissar Ammeur, demeurant à la Cité Al Amal Métlaoui.

6/ Salwa Ammeur, demeurant à la Cité Al Amal Métlaoui.

7/ Ikbel Ammeur, demeurant à la Cité Al Amal Métlaoui.

3/ Avocat poursuivant : Maître Mohamed Jadlaoui, situé à la Rue Mohamed Ali Zitouni Gafsa.

4/ Immeuble saisi : Villa composée d'un rez-de-chaussée et un étage, situé à la Cité Al Amal Métlaoui et délimité en qibla et l'Est par une rue et en l'ouest et le creux par la propriété de l'autrui. Le rez-de-chaussée est composé d'un espace couvert à l'avant puis une salon, cuisine, makhzen, 4 chambres, une toilette et un autre espace arrière non couvert où se trouve un escalier relié le rez-de-chaussée au premier étage. La superficie de l'immeuble est 150 m² dont 84 m² couvert convient pour l'habitation équipée d'éclairage éclectique et l'eau potable.

5/ Mise à prix : Soixante trois milles et cent vingt dinars (63.120.000 D) sans le frais et honoraires.

6/ Date et lieu de l'adjudication : L'adjudication aura lieu à la chambre des criées du tribunal de première instance de Gafsa sis à la rue Habib Bourguiba Gafsa le lundi 21 février 2022 (21/02/2022) à partir de 9 heures du matin et suivant.

7/ Visite de l'immeuble : la visite de l'immeuble est possible tous les jours pendant les horaires de travail administratif sauf les jours féries et toute personne désirant se porter enchérisseurs doit consigner le 1/3 du prix et pour les étrangers, ils doivent se munir des autorisations exigées.

Pour plus des renseignements, s'adresser au cabinet de l'avocat poursuivant ou au greffe du tribunal où est déposé le cahier des charges.

2022R00170VEPA1

---

**Vente aux enchères publiques**

**Après déduction de 40 %**

**Cabinet Maître Boughazli Mustapha**

**Avocat à la cour de cassation**

**3 Rue Abderrahman Ibn Aouf Menzah 5 Ariana**

**Tél/Fax : 71.351.773/98.314.410**

**MF : 222720KAP000**

1) Créancier poursuivant : S.T.B, S.A Inscrite au RNE sous le n°1237/A, Représentée par son P.D.G, demeurant à Tunis rue Hédi Nuira.

Débitrice principale : Sté Jallouli d'entreposage frigorifique ; Sarl ; RC : 116401996 ; représentée par son gérant sise à la Route de Bejaouia Km 3 Sidi Thabet - Ariana.

3) M. Hichem Ben M'Hamed Jallouli CIN 0128918 ; gérant; sise Ferme Jallouli Sidi Thabet Ariana

4) Mme Majda B.Mohamed Saadedine Ennouri CIN 00339648 sise Ferme Jallouli Sidi Thabet Ariana

5) Avocat poursuivant : Maître Boughazli Mustapha, Avocat à la cour de cassation, 3 Rue Abderrahman Ibn Aouef Menzah 5 Ariana.

6) L'immeuble mis en vente : ce sont des parts indivises dans l'immeuble objet T.F 195577 Tunis de 400 m² de l'ensemble de la surface de 5304m² situé à Jebel Lahmar à Tunis Gouvernorat de Tunis se compose d'un terrain nu parallèle à la route X.

7) Le prix de vente : Le prix de la vente est fixé à 194.640 ; 000 dt outre les dépenses de poursuites qui seront fixés le jour de l'audience.

8) Le tribunal : la vente aura lieu devant le tribunal de 1ère instance de Tunis le mardi 22 février 2022 à 9 h du matin.

- L'immeuble peut être visiter chaque jour Sidi Thabet.

2022R00180VEPA1

---

**Vente aux enchères publiques**

**Cabinet Maître Boughazli Mustapha**

**Avocat à la cour de cassation**

**3 Rue Abderrahman Ibn Aouf Menzah 5 Ariana**

**Tél/Fax : 71.351.773/98314410**

**MF : 222720KAP000**

1) Créancier poursuivant : S.T.B, S.A Inscrite au RNE sous le n°1237/A, Représentée par son D.G, demeurant à Tunis rue Hédi Nuira. - En sa qualité de créancier hypothécaire.

2) La Débitrice principale : 1) SOCIETE MODERNE DE TRAVAUX PUBLICS «SOMOTRAP» ; SARL, Siège 11 Rue Houcine Bouzaine Tunis. RC Tunis 1144771997 B /M.F : 17496 A représentée par son gérant.

3) Mme. Mounia Ben Meftah Ben Salem Saidi /M Makram b Amor B. Jaffal B. Ali Saidi /Mme Nerrine Bent Amor B. Jaffal Saidi / Mme Ahlem Bent Amor Rali B. Ali B Jaffal b.Ali Saidi tab /M.Ouassim Boumiza / Mme Souha Boumiza / leurs CIN inconnues demeurants tous à la Cité Olympique Bloc 32 - Tunis.

4) Avocat poursuivant : Maître Boughazli Mustapha, Avocat à la cour de cassation, 3 Rue Aberrahman Ibn Aouef Menzah 5 Ariana.

5) L'immeuble mis en vente : Un terrain objet T.F 554438 Nabeul situé à la Zone Industrielle Soliman Gouvernorat de Nabeul de 5278 m² dans le plan de la zone industrielle de Soliman.

6) Le prix de vente : Le prix de la vente est fixé à 422.240.000 dt outre les dépenses de poursuites qui seront fixés le jour de l'audience.

7) L'immeuble mis en vente : Un terrain objet T.F 589282 Nabeul situé à la zone industrielle Soliman Gouvernorat de Nabeul de 4526 m² dans le plan de la zone industrielle de Soliman.

8) Le prix de vente : Le prix de la vente est fixé à 362.080.000 dt outre les dépenses de poursuites qui seront fixés le jour de l'audience.

9) Le tribunal : la vente aura lieu devant le tribunal de 1ère instance de Grombalia le lundi 28 février 2022 à 9 h du matin.

- L'immeuble peut être visité chaque jour.

2022R00181VEPA1

---

**Vente aux enchères publiques**

**Cabinet Maître Boughazli Mustapha**

**Avocat à la cour de cassation**

**3 Rue Abderrahman Ibn Aouf Menzah 5 Ariana**

**Tél/Fax : 71.351.773/98314410**

**MF : 222720KAP000**

1) Créancier poursuivant : S.T.B, S.A Inscrite au RNE sous le n°1237/A, Représentée par son D.G, demeurant à Tunis rue Hédi Nuira. - En sa qualité de créancier hypothécaire.

2) La Débitrice principale : 1) SOCIETE BOUMAIZA FRERES ; SARL. Siège Dar Chaabane El Fehri Avenue de Carthage. RC Grombalia 0737612004 B / MF 881365 D représentée par son gérant.

3) Héritiers feu Nouredine Ben Boumaiza / M Khemais b Salem Boumaiza / Mme Cherifa Bent Ahmed Aouinti / Mme Mounira Bent Bechir Itab / M.Ouassim Boumiza / Mme Souha Boumiza / leurs CIN inconnues demeurant tous à la rue Haffouz - Dar Chaabane El Fehri - Nabeul

4) M.Nabil Ben Khemais Boumaiza CIN 06262473 demeurant Rue Haffouz Nabeul

5) Avocat poursuivant : Maître Boughazli Mustapha, Avocat à la cour de cassation, 3 Rue Abderrahman Ibn Aouef Menzah 5 Ariana.

6) L'immeuble mis en vente : Un terrain agricole objet T.F 651427 Nabeul situé à Tazarka délégation de Korba Gouvernorat de Nabeul de 3095 m² réservé à la grande culture

7) Le prix de vente : Le prix de la vente est fixé à 125.347.500 dt outre les dépenses de poursuites qui seront fixés le jour de l'audience.

8) Le tribunal : la vente aura lieu devant le tribunal de 1ère instance de Nabeul le mercredi 2 mars 2022 à 9 h du matin.

- L'immeuble peut être visité chaque jour.

2022R00182VEPA1

---

**Vente aux enchères publiques**

**Maître Barkaoui Yassine**

**Avocat auprès de cassation**

**Avenue Habib Bourguiba Kasserine**

**Tel : 98.453.134**

L'adjudication aura lieu le lundi 21/02/2022 à partir de neuf heures (9h) du matin à la salle de vente immobilière du tribunal de 1ère instance de Kasserine.

1/ Partie poursuivante : Hassni Montassar Ben Ayachi, Chauffeur, demeurant à Khmouda - Foussana Kasserine.

2/ Partie saisie : Rhimi Ibrahim Ben Rabeh, Agriculteur, demeurant à Eskhirat Feriana - Kasserine.

3/ Avocat poursuivant : Maître Barkaoui Yassin avocat à la cour de cassation avenue Habib Bourguiba - Kasserine.

4/ Identification de l'immeuble objet de saisi :

Terrain Agricole situé à "Eskirat" Feriana - Kasserine, d'une superficie de 6 hectares à peu prés, limité comme suit : Nord Terrain Marzougui Rabeh Ben Abbes, Ouest plantes Alfetières, Est Terrain Rhimi Ibrahim Ben Rabeh d'un coté et de l'autre Rhimi Ahmed, Sud Ben Ahmed Nacer.

5/ Mise à prix : le prix d'ouverture est fixé à quatorze mille quatre cent Dinars et 000 Millimes (14.400.000) après la réduction du prix de 40 % en ajoutant les frais et honoraires des taxes qui sont évalués à 2.694.568 Ds.

6/ Condition de visite de l'immeuble : Toutes personnes intéressées par l'achat pourront visiter la propriété à vendre chaque jour pendant les horaires administratifs.

Pour de plus amples renseignements veuillez contactez le tribunal de 1ère instance de Kasserine où il a été déposé le cahier des charges ou le bureau de l'avocat poursuivant.

Observation :

La participation aux enchères se fera par l'intermédiaire d'un avocat et pour ceux qui ont versé le un tiers de la somme de la vente.

2022R00185VEPA1

---

**Vente immobilière aux enchères publiques**

Une vente aux enchères publiques aura lieu au tribunal de première instance de Monastir le mercredi 23/02/2022 ; à partir de 9h du matin.

La partie poursuivante : Ibrahim et Raja et Naziha Hdiji, Résident à Moknine Monastir.

La partie poursuivie : Hana Nouira Réside à Rue de République Teboulba Monastir.

Immeuble à vendre : La totalité d'un terrain contenant une maison traditionnel sise à rue de République Teboulba Monastir d'une superficie de 264 m² qui se compose d'un rez-de-chaussée avec garage et un étage qui se compose de 4 chambres à coucher ; toilette; salle de bain; et il est délimité comme suit : du khebla héritiers Amor Bou Chahda ; à l'est Rue de la République où existe la porte principale; sud Héritiers Abdesslem Bou Chahda ; l'ouest Nejia Bou Chahda.

La mise à prix : Est fixée à 110.460.006D pour toute la maison; après avoir rabaisser de 40% la mise à prix initiale suivant l'expertise de Mr Hazgui Monji daté le 13/10/2021.

La visite des lieux : Aura lieu chaque dimanche entre 13h et 14h ; et pour des amples renseignements contacter le greffe du tribunal de 1ère instance de Monastir où a été déposé le cahier des charges ou le cabinet de Maître Thabet Sami à l'immeuble le plaza Av. Habib Bourguiba Moknine Monastir.

2022S00101VEPA1

---

**Vente immobilière aux enchères publiques**

Une vente aux enchères publiques aura lieu au tribunal de première instance de Monastir le Mercredi 23/02/2022; à partir de 9h du matin.

La partie poursuivante : Hana Bellazreg Résident à Moknine Monastir.

La partie poursuivie : Wafa Bellazreg Résident à Moknine Monastir.

Immeuble à vendre : La totalité de 7 parts de Wafa Bellazreg de la maison traditionnelle sise à rue Bir Zriba Moknine Monastir d'une superficie de 300 m² qui se compose d'un rez-de-chaussée fini; et un étage en état de construction composé de 4 chambres à coucher; toilette; salle de bain; il est délimité comme suit : du khebla Ataoui Ayed ; à l'est Rue où existe la porte principale; sud impasse ; l'ouest Gibene Miled.

La mise à prix : est fixée à 20.059.376 pour toute les 7 parts; après avoir rabaisser de 40% la mise à prix initiale suivant l'expertise de Mr Bou Doghane Kamel daté le 24/10/2021.

La visite des lieux : Aura lieu chaque dimanche entre 13h et 14h ; et pour des amples renseignements contacter le greffe du tribunal de 1ère instance de Monastir où a été déposé le cahier des charges ou au cabinet du maître Thabet Sami à l'immeuble le plaza Av. Habib Bourguiba Moknine Monastir.

2022S00102VEPA1

---

**Vente aux enchères publiques**

**Etude de Maître Zina Jbali**

La partie poursuivante : Faida Rekik, demeurent à Sfax élisant son domicile à l'étude de son avocate Maître Zina Jbali avocate à la Cour d'Appel de Sfax sise à Rue Haffouz Immeuble Intilaka Escalier A2 5ème étage 3000 Sfax; MF : 1053-480/D/P/000

La partie saisie : Othmane Yaïch, domicile Route de Mahdia km 3 El Blaket Sfax.

Désignation des immeubles saisis : L'ensemble de la moitié à l'indivis de la totalité de l'immeuble sis à Route de Mahdia km 3 El Blaket El Attar qui se compose d'une parcelle de terrain ayant une superficie de 983 m² limitée au Sud par Raouf Gheriani au Nord par Slim Sellami à l'Est par Mohamed Arous et à l'Ouest par une Rue d'où son entrée comportant une villa à deux étages.

La saisie n'a été pratiquée que sur le rez-de-chaussée de l'immeuble qui couvre une superficie de 228 m² et qui se compose d'une véranda Sud Est, un hall, une salle de réception, un couloir donnant accès à une cuisine à deux portes ouvrant à l'Est et à l'Ouest. La cuisine a un dépôt ouvrant au sud contenant un majel (réservoir d'eau souterrain) et une porte fermée donnant accès à l'étage supérieur.

L'immeuble se compose de 3 chambres, une salle de réception, une salle de bain, une salle d'eau, l'immeuble objet de la saisie comporte aussi un studio à l'angle Nord Ouest ayant une superficie de 89 m² qui se compose de 3 chambres, une cuisine, un dépôt et une salle de bain.

On trouve aussi à l'angle Sud Ouest un studio d'une superficie de 28 m² et une étable à l'angle Nord Est d'une superficie de 22 m².

L'immeuble n'est grevé d'aucune charge.

Date et lieu de la vente : La vente aura lieu aux enchères publiques. à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sfax au palais de justice sise Rue Aboulkacem Chebbi Sfax le lundi sept mars deux mille vingt deux (7/3/2022) à partir de 9h du matin.

Pour tout renseignement on peut s'informer au greffe du tribunal de première instance de Sfax où le cahier des charges est déposé et au bureau de l'avocate Maître Zina Jbali.

La mise à prix de la moitié à l'indivis a été fixée à cent neuf mille six cent trente dinars (109.630.000D) en plus des frais.

Tout intéressé par la vente doit consigner le tiers du prix en application de l'article 425 c.p.c.c.

Pour d'amples renseignements contacter le greffe du Tribunal de Première Instance de Sfax où est déposé le cahier des charges ou l'étude de l'avocate poursuivante.

On peut visiter les lieux tous les jours aux heures ouvrables.

2022X00118VEPA1

---

**Vente aux enchères publiques**

**A la suite d'une saisie immobilière**

**Maître Houcine Mabrouk**

**Avocat**

Le poursuivant : Fathi Ben Houcine Neifar, son domicile sis à Route de Mahdia Ceinture Bouali Sakiet Eddaier Sfax.

Les parties saisies :

1- Abdelhamid Ben Hadj Mhamed Zouari, demeurant à côté de la Pharmacie Zouari Sakiet Eddaier Sfax.

2- Les héritiers du défunt Mahmoud Ben Hadj Mhamed Zouari et qui sont son épouse Essia Bent Hassen Mzid et ses enfants majeurs issus d'elle qui sont : Maher, Basma, Mohamed, Narjes, Henda, Aida et Aref demeurant au même endroit,

L'avocat poursuivant : Maître Houcine Mabrouk, Avocat à la cour de cassation, ayant son étude Rue Habib Thameur, Immeuble l'Océan Bleu troisième étage Sfax - Matricule fiscal n° : 799249J/A/P/000

Immeuble à vendre : L'immeuble objet des enchères est sis Route de Mahdia km 6.5 Sakiet Eddaier Sfax Rue des Martyrs dérivant de la Route de Mahdia Sfax.

Il se compose de l'ensemble du terrain clôturé de tous les côtés couvrant une superficie totale d'environ 980 mètres carrés sur le quel a été édifié le siège d'une administration à son angle Nord-Est ayant une superficie d'environ 82 m².

L'immeuble est limité à l'Ouest par une rue d'où son accès au Nord par les héritiers de Zouari à l'Est par Enneifar, au Sud par un voisin d'après le plan annexe, il y a lieu de préciser que cet immeuble est loué par Fathi Neifar suivant son acquisition du fonds de commerce exploité dans le commerce des matériaux de construction et du bois.

Tout l'immeuble est situé d'après le plan d'aménagement urbain dans une zone à vocation urbaine.

Il y a lieu de préciser que son côté Ouest est programmé pour l'élargissement de la Rue couvrant une superficie de 128 m² portant la couleur jaune au plan annexé.

Par conséquent la superficie nette de l'immeuble après la déduction de la bande réservée à l'élargissement de la Rue est de 852 m² d'après l'expertise établie par les experts pour la superficie par Mohamed Akrout pour les baux et les affaires foncières par Taieb Ben Othmane et pour la construction par Jamil Elleuch suivant leur rapport et le plan annexe exécutée dans le cadre de l'affaire d'opposition au cahier des charges n°64386 tenue en date du 14/01/2022 prononçant la rectification du cahier des charges.

Cet immeuble est loué par le demandeur Fathi Neifar suivant acte d'acquisition du fons de commerce en date du 18/01/2013 enregistré le 30/01/2013 moyennant un montant de loyer annuel de 6.692,248 dinars.

Mise à prix pour l'ensemble de l'immeuble:quatre cent vingt six mille cinq cents dinars (426.500,000 d).

Date et lieu des enchères : A la salle des ventes immobilières du Tribunal de Première Instance de Sfax ayant son siège Rue Abou Kacem Chebbi et ce le Matin du Lundi vingt huit Février deux mille vingt deux (28/02/2022) à neuf heures du matin et heures suivantes.

Visite de l'immeuble : La visite de l'immeuble est possible chaque jour au cours de l'horaire de travail.

Pour d'amples renseignements contacter le greffe du Tribunal de Première Instance de Sfax où est déposé le cahier des charges et le bureau de Maître Houcine Mabrouk avocat poursuivant sis à Rue Habib Thameur Immeuble l'Océan Bleu troisième étage - Bureau n°36 Sfax.

Nul ne peut participer aux enchères qu'après avoir consigné le tiers de la mise à prix.

Nul ne peut participer aux enchères qu'après avoir consigné le tiers de la mise à prix.

2022X00119VEPA1

---

**Vente aux enchères publiques**

**A la suite d'une saisie immobilière**

**Maître Houcine Mabrouk - Avocat**

Le poursuivant : Fathi Ben Houcine Neifar, son domicile sis à Route de Mahdia Ceinture Bouali Sakiet Eddaier Sfax.

Les parties saisies : 1- Abdelhamid Ben Hadj Mhamed Zouari, demeurant à côté de la Pharmacie Zouari Sakiet Eddaier Sfax.

2- Les héritiers du défunt Mahmoud Ben Hadj Mhamed Zouari et qui sont son épouse Essia Bent Hassen Mzid et ses enfants majeurs issus d'elle qui sont : Maher, Basma, Mohamed, Narjes, Henda, Aida et Aref demeurant au même endroit

3- Sadok Ben Hadj Mohamed Ben Hadj Hsouna Zouari, demeurant Route de Saltania km 6 Impasse El Msalla Sfax.

4- Makkia Zouari, demeurant Route de Saltania km 6 Impasse El Msalla Sfax.

5- Ridha, Abdelfettah, Mounira, Leila et Fouzia fils de Hédi Ben Hadj Mohamed Zouari, demeurant Route de Saltania km 6 Impasse El Msalla Sfax.

6- Les héritiers d'Emna Zouari issus de son époux le défunt Hédi Ben Habib Ben Hadj Ahmed Zouari qui sont : Mounir, Jamel, Lotfi, et Hanen, demeurant Avenue Mongi Slim n°6 Impasse El Msalla Sfax.

7- Les héritiers de Majida Bent Habib Ben Hadj Ahmed Zouari issu de son époux décédé avant elle Mahmoud Ben Mohamed Baklouti et qui sont : Dalila et Afif et ses petits enfants

Aymen, Khouloud et Eya enfants de son fils décédé avant elle Kamel Ben Mahmoud Baklouti, demeurant Route de Saltania km 6 Impasse El Msalla Sfax.

8- Habiba, Nabiha, Jamila filles de Habib Ben Haj Ahmed Zouari, domiciliées Route de Saltania km 6 Sfax.

9- Les héritiers de Habib Ben Hadj Mohamed Zouari et Nafissa Baklouti et qui sont leurs enfants majeurs : Naima, Ahmed, Mahmoud et Fahima demeurant Route de Saltania Impasse El Msalla Sfax.

10- Les héritiers de Nafissa Bent Hadj Mohamed Zouari issus de son époux Mohamed Ben Salem Baklouti et qui sont ses enfants : Nour El Houda, Habib, Noureddine, Zouheir, Rafiaa, Ali et Abdellaziz domiciliés Route de Saltania km 6 Passage El Msalla Sfax.

L'avocat poursuivant : Maître Houcine Mabrouk, Avocat à la cour de cassation, ayant son étude Rue Habib Thameur, Immeuble l'Océan Bleu troisième étage Sfax - Matricule fiscal n°799249J/A/P/000

Immeuble à vendre : L'immeuble objet des enchères publiques est sis à Route de Mahdia km6 Sakiet Eddaier à l'angle des deux Rues : La Route Principale de Mahdia et la Rue des Martyrs Sfax.

L'immeuble se compose de l'ensemble d'un terrain ayant une superficie totale de 2870 m².

Il a été édifié sur ce terrain une ancienne huilerie, actuellement abandonnée et menacée de s'écrouler, ses équipements sont hors d'usage.

D'autre part il a été construit sur ce terrain 5 boutiques donnant accès sur la Route Principale de Mahdia, l'une d'elle est exploitée dans le commerce des denrées alimentaires, elle est louée par Ameur Bahloul moyennant un montant de loyer de 110,000 dinars par mois et ce depuis l'année, 1996, deux autres ayant leurs portes closes par des briques, les portes des deux autres sont fermées, toute la construction est ancienne et se trouve à l'intérieur de la Route dont l'élargissement est projeté.

L'immeuble précité est limité au Sud par Fathi Neifar et Compagnie ainsi que par Zouari chacun d'un côté à l'Est par Fathi Neifar et Compagnie au Nord par Avenue Hédi Chaker (Route de Mahdia) à l'Ouest par la Rue des Martyrs d'après le plan annexe.

L'immeuble se trouve à une zone à vocation urbaine.

En application du plan d'aménagement urbain, on constate que deux bandes du terrain sont destinées à l'élargissement de la Route et ce des deux côtés Nord et Ouest ayant une superficie de 676 m².

Par conséquent la superficie nette de l'immeuble après la déduction des deux bandes d'élargissement est de 2194 m² comme il est confirmé par le rapport des experts Mohamed Akrout, Taieb Ben Othmane et Jamil Elleuch au sein de leur rapport et le plan annexe exécutés dans le cadre de l'affaire d'opposition du cahier des charges n°64387 tranchée en date du 14/01/2022 et prononçant la rectification du cahier des charges.

Les charges qui grèvent l'immeuble :

La boutique précitée au rapport d'expertise et qui ouvre sur la Route de Mahdia est exploitée dans le commerce des denrées est louée par Ameur Bahloul suivant un contrat verbal moyennant un loyer mensuel de 110 dinars.

Mise à prix pour l'ensemble de l'immeuble : Un million neuf cent soixante quatorze mille six cents dinars (1.974.600,000 d).

Date et lieu des enchères : A la salle des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sfax ayant son siège Rue Abou Kacem Chebbi et ce le matin du lundi vingt huit février deux mille vingt deux (28/02/2022) à neuf heures du matin et heures suivantes.

Visite de l'immeuble : La visite de l'immeuble est possible chaque jour au cours de l'horaire du travail.

Pour d'amples renseignements contacter le greffe du Tribunal de Première Instance de Sfax où est déposé le cahier des charges et le bureau de Maître Houcine Mabrouk avocat poursuivant ayant son étude Rue Habib Thameur Immeuble l'Océan Bleu troisième étage - Bureau n°36 Sfax.

Nul ne peut participer aux enchères qu'après avoir consigné le tiers de la mise à prix.

2022X00120VEPA1

**Vente aux enchères publiques**

Le saisissant :

Banque de financement des petites et moyennes entreprises (BFPME) à travers son représentant légal, société anonyme, identifiant unique 908910A (RC n°B2410202005) dont le siège social est à Tunis 34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord, El Menzah IV. (Créancier saisissant).

La partie saisie :

1) Héritiers Abdezzazak Ben Thabet Rahal, C.I.N 03131446 : Ahlem Hamed, Marouan, Sarra, Siwar, Moataz, Ben Abdezzazak Rahal, Thabet Ben Rahal demeurant à Gafsa, Cité Ennour. Cin inconnue (caution réelle solidaire et hypothécaire de la société MONALIZA, SA, siège social Gafsa Zone Industrielle Aguila, RC Tib 1ère inst. Gafsa B128562001, identifiant unique n°0541440F. (Débitrice principale).

Avocat poursuivant :

Maître Olfa Gharbi, Avocate à la cour de cassation, "Internationale Avocats Conseils" 37 Bis rue Ali Zlitni Manar 3, Tunis. MF : 985854Q/A/M/000.

Désignation du bien à vendre :

1- La totalité des parts indivises appartenant à Héritiers Abdezzazak Ben Thabet Rahal dans la propriété dénommée «LOTF» objet du titre foncier n°894 Gafsa situé à El Aguila Zone Industrielle à 7 Km de Gafsa, Gafsa sud, 8100 parts / 190736 parts d'une superficie de 1800 m² à usage agricole arboré dans une partie et contenant une usine de biscuits à 2 étages : un RDC de 1270 m², un 1er étage de 380 m², clôture de 370m, dans une autre partie avec 6450 m² d'espace arboré avec un puit.

Mise à prix : un million sept cent trente mille six cent dinars. 1.730.600,000 DT.

Date et lieu de l'adjudication : Lundi 21 février 2022 à partir de 9h du matin devant le tribunal de première instance de Gafsa.

La visite des lieux :

La visite est possible tous les jours de la semaine aux horaires administratifs.

2022400158VEPA1

**Vente aux enchères publiques**

Le saisissant :

Banque de financement des petites et moyennes entreprises (BFPME) à travers son représentant légal, société anonyme, identifiant unique 908910A (RC n°B2410202005) dont le siège social est à Tunis 34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord, El Menzah IV. (Créancier saisissant).

La partie saisie :

1) Thabet Ben Rahal, C.I.N 03093653 demeurant à Gafsa, METKIDES (caution réelle solidaire et hypothécaire de la société MONALIZA, SA, siège social Gafsa zone Industrielle AGUILA, RC Tib 1ère inst Gafsa B128562001, identifiant unique n°0541440F (débitrice principale).

Avocat poursuivant :

Maître Olfa Gharbi, Avocate à la cour de cassation, "Internationale Avocats Conseils" 37 BIS rue Ali Zlitni, Manar 3, Tunis. MF : 985854Q/A/M/000.

Désignation du bien à vendre : 1- La totalité de la propriété dénommée «LEILA 41» objet du titre foncier n°8015 Gafsa situé à EL METKIDES Gafsa Nord, Gafsa, à usage agricole non plantée, superficie 9 h 50 Ar 82 C

2- La totalité de la propriété dénommée «Rania 33» objet du titre foncier n°6987 Gafsa situé à El Amaimia Sidi Aich Gafsa, à usage agricole non plantée, superficie 23 h 67 Ar 94 C.

Mise à prix : Deux cent trente sept mille sept cent cinq dinars 237.705,000 DT la propriété objet du titre foncier n°8015 Gafsa, cinq cent quatre vingt et onze mille neuf cent quatre vingt cinq dinars 591.985, 000 DT la propriété objet du titre foncier n°6987 Gafsa.

Date et lieu de l'adjudication : Lundi 21 février 2022 à partir de 9h du matin devant le tribunal de première instance de Gafsa.

La visite des lieux :

La visite est possible tous les jours de la semaine aux horaires administratifs.

2022400159VEPA1

**Licitation aux enchères publiques**

**Maître Marouani Sami**

**Avocat à l'appel**

**13 Bis Avenue de la République Béja**

**Tél : (+216) 78 442 326**

**Fax : (+216) 78 442 326**

**marouani.sami@gmail.com**

**M.F : 1209954/E**

Poursuivant : Abd Allatif Ben Nacer Eddine Ben Amor Naâsse, Agriculteur demeurant à Henchir El bey, El Herri, Mdjez Al bab Béja.

Poursuivi : Mahmoud, Fouzia, Naâma et Mahdia Ourad Ben Mohamed Habib Ben Ahmed Abbessi, demeurant à Bou Saada Nèguèchia Béja Nord Béja.

L'avocat poursuivant : Maître Marouani Sami Avocat à l'appel, 13 Bis 2ème étage avenue de la République Béja sud Béja 9000.

La désignation de l'immeuble : la totalité d'un terrain situé à Henchir El Bey, El Herri, Mdjez Al bab Béja, objet du jugement de revendication n°7567 du 19/3/2009 du tribunal de première instance de Béja, le terrain est rectangulaire sur lequel se trouve un centre de refroidissement contant six chambre frigorifiques et un couloir, le centre est bien équipé et avec des layettes de stockage (grand et petit format), le terrain est de 48 mètres de longueur et de 47.50 mètres de largeur et d'une superficie de 2280 mètres carrés, clôturé avec mur de 191 mètres de 2 mètres de hauteur avec une porte de 5.80 mètres en face de chambres se trouve une superficie de 240 mètres carrés.

Le terrain contant :

- Immeuble de 36.6 mètres de longueur et de 24 mètres de largeur et de 6 mètres de hauteur, la superficie totale est de 878.4 mètres carrés, construit de brique et couvert avec tôle ayant une porte d'entrée de 6 mètres.

- 6 chambres frigorifiques, l'une est de 9 mètres de longueur et de 5.6 mètres de largeur et une hauteur de 4 mètres, d'une capacité de 201.6 mètres cubes chacune et d'une capacité totale de stockage de 1209.6 mètres cubes, le couloir aussi est exploitable il est de 18.4 mètres de longueur et 4 mètres de largeur d'une capacité de 294.4 mètres cubes, la capacité totale des chambres et couloir est de 1504 mètres cubes et d'une superficie totale de 441.6 mètres carrés.

- 7 moteurs de refroidissement installés 3 à droit, 3 à gauche et 1 au centre du couloir, tous liés à des ventilateurs d'aération et aux chambres, tous les moteurs en marche et d'un état moyen.

- Dépôt de réception devant les chambres, réservées à la réception des produits et au stockage des layettes, contant 2 locaux à usage administratif et d'une superficie totale des 436.8 mètres carrés.

- 2 dépôts en dehors de l'immeuble principal, d'une superficie de 160 mètres carrés et réservés au stockage des équipements et sur lesquels se trouvent les moteurs de refroidissement.

- Mur de clôture de 48 mètres de longueur et de 47.5 mères de largeur et de 2 mètres d'hauteur avec une porte de 5.80 mètres.

- Le reste est un terrain est nu et d'une superficie de 1241.6 mètres carrés dont 240 mètres en dallage.

La mise à prix : est fixée à trois cents cinquante trois mille sept cent vingt et un dinars 353.721 dinars.

La date et le lieu de la licitation : le jeudi 24/02/2022 à 9 h au tribunal de 1ère instance de Béja sis à l'avenue Habib Bourguiba Béja.

Les conditions dans lesquelles l'immeuble peut être visité : tous les jours de 8h à 18:00.

N.B : la consultation du cahier des charges peut se faire tous les jours (horaires de travail) au greffe du tribunal de première instance de Béja et à l'étude de l'avocat poursuivant.

2022400165VEPA1

---

**Vente aux enchères publiques**

**Cabinet maître Bouguerra Mokhtar**

**Avocat près la cour de cassation**

**44 bis avenue Bab Bnet, Tunis**

**Tel : 53.320.266**

1) Créancier poursuivant : S.T.B. S.A Inscrite au RC à Tunis sous le n°B182331996 représentée par son Directeur Général, demeurant à Avenue Hédi Nouira Tunis en sa qualité de créancier hypothécaire.

2) La débitrice : Société SOPLATEC actuellement, LUX PLAST en avant, représentée par son gérant, siège situé à la zone Industrielle de Kairouan route Tunis Kairouan inscrite au RC N°B1054072007.

Titres d'exécution : Jugement final de la Cour d'Appel de Kairouan n°20518 en date du 7/4/2021 a été signifié par Huissier notaire à Kairouan Maître Mohamed Zweydi en date du 22/11/2021 P.V n°13558 qui n'a pas fait l'objet de cassation.

3) Avocat poursuivant : Maître Bouguerra Mokhtar, Avocat prés de la cour de cassation, 44 bis avenue Bab Bnet, Tunis, M.F : 1095002F/P/A.

4) L'immeuble mis en vente situé à la Zone Industrielle de Kairouan route Kairouan Tunis constitué d'une usine installée sur deux lots n°49 et 50 selon plan de division préparé par l'agence foncière Industrielle "AFI".

Superficie du terrain objet de cette vente : 2820 m².

Le bâtiment se compose d'une administration et un couloir qui amène à une terrasse ouverte sur des bureaux.

La propriété limitée par usine DOTCH COLOR à l'est et une route à l'Ouest et d'une route au Sud et la Société MONDAN en Nord.

5) Prix de la vente : est fixé à la somme de huit cent cinquante huit mille six cent dinars (858.600.000 D) outres les dépenses de poursuite qui seront fixés le jour de l'audience.

6) Le tribunal :

La vente aura lieu devant le tribunal de 1ère instance de Kairouan le lundi 28 février 2022 à 9h du matin (28/02/2022).

7) Visite : Les intéressés peuvent visiter l'immeuble chaque jour.

2022400170VEPA1

---

**Vente immobilière aux enchères publiques**

Poursuivante : Qatari National Bank Q.N.B. (Ex Tuniso-Qatari Bank) en la personne de son représentant légal, Société anonyme, sise rue cité des sciences Tunis, Registre de commerce Tunis n°B122251996. M.F. : 014247 W.

En sa qualité de créancier saisissant.

Partie saisie : Bilel Ben Brahim Ben Soliman Bouallegue. C.I.N n°04736694, demeurant Rue 4123 n°8 Ezzouhour - Tunis sis à rue Moncef Bey G 12 appartement n°04, Khaznadar - Tunis.

En sa qualité de créancier hypothécaire et saisi.

Avocat poursuivant :

Maître Atallah Mhamed, Avocat à la cour de cassation, 97 Avenue de la Liberté Tunis. (Matricule Fiscal : 513271 Z/A/P/000).

Immeuble objet de la vente :

Objet du titre foncier n°1356 Manouba dénommé «Yasmine 29» qui se situe à Oued Ellil gouvernorat de Manouba, d'une superficie de 128 m² (128 parts). L'immeuble consiste en une seule parcelle n°29 du plan de lotissement du T.F. n°81117. Composé d'un terrain à vocation d'habitation propriété du défendeur Bilel Bouallegue. L'immeuble consiste en une maison située à Oued Ellil gouvernorat de Manouba précisément au lotissement Ferdaous Al Hayet Oued Ellil.

La maison est composée essentiellement de : - espace non couvert dont l'entrée principale où se trouve un jardin avec une fontaine et 2 bancs construits et une porte en bois à l'entrée de la maison. A l'intérieur se trouve un salon au milieu dont le sol est en parterre, les murs décorés par des pierres et le plafond est décoré par le plâtre, avec une fenêtre en aluminium protégée par un store.

Se trouvent deux chambres dont l'une avec le sol en carrelage de mosaïque ordinaire, une fenêtre et un store.

Une salle d'eau avec une douche et une baignoire avec le sol en parterre et les murs en faïence.

Une cuisine dont quelques murs qui sont en faïence, le sol en parterre, elle est non équipée et non achevée. Se trouve une porte en aluminium et porte en fer forgé menant à un espace d'une forme d'un jardin délaissé avec beaucoup d'herbes parasites et un barbecue.

L'expert a déclaré en la présence du défendeur que la maison est non occupée au moment de l'expertise selon la déclaration du défendeur.

L'état général de l'immeuble est bon. Sa superficie du terrain est de 128 m² et celle de la construction est de 70 m² environ.

Mise à prix :

Cent quatre vingt neuf mille et six cent Dinars (189.600,000) hors frais.

Date et lieu de vente :

Le mercredi 23 février 2022 à partir de 9 heures au Tribunal de Première instance de Manouba.

Visite des lieux :

La visite peut se faire quotidiennement.

La participation à l'adjudication est soumise à la consignation du tiers de la mise à prix ou à la présentation d'un chèque certifié ou d'une caution bancaire irrévocable. Les étrangers devant obtenir l'autorisation du gouverneur.

2022400174VEPA1

---

**Vente aux enchères publiques**

**Cabinet Maître Nabil Yassine Seffen**

**Tél : 71.797.400**

**MF : 424901K/A/P/000**

1- Créancier poursuivant : AMEN BANK SA RC : B176041996 représentée par son président du directoire demeurant à l'avenue Mohamed V Tunis créancier hypothécaire, élisant domicile au cabinet Maître Nabil Yassine Seffen Avocat prés la cour de cassation ayant son cabinet à la Rue d'Iraq n°06 Tunis 1002 Avocat poursuivant.

2- Débiteur saisi : Société Groupe Immobilier GAMMOUDI "GIGA" SARL, RC N°B113 1961997 dont le siège social est à la Résidence le Palais Bloc D Appartement 13 Salma City El Menzah 7 Ariana - En qualité de débiteur principal hypothéquant.

3- Désignation de l'immeuble saisi : La saisie porte sur 25 appartements du titre foncier n°44364 Ariana dénommée «GAMMOUDI 03» qui est d'une superficie totale de 18191 m² situé à El Menzah 7 Gouvernorat de l'Ariana sur lequel est édifié une résidence dénommée «Résidence le Palais», composée de 4 Blocs et les appartements objet de la saisie sont comme suit :

Bloc F : Appartement n°F63 situé au 6ème étage d'une superficie de 220 m² composé d'une cuisine, un salon, une salle de bain et 4 chambres à coucher.

- Appartement n°F53 situé au 5ème étage, d'une superficie de 220 m² composé d'une cuisine, un salon, une salle de bain et 4 chambres à coucher.

- Appartement n° F52 situé au 5ème étage d'une superficie de 180m² composé d'une cuisine, un salon, salle de bain et 3 chambres à coucher.

- Appartement n° F43 situé au 4ème étage d'une superficie de 220 m² composé d'une cuisine, un salon, une salle de bain et 4 chambres à coucher.

- Appartement n° F33 situé au 3ème étage d'une superficie de 220 m² composé d'une cuisine, un salon, une salle de bain et 4 chambres à coucher.

- Appartement n° F32 situé au 3ème étage d'une superficie de 180 m² composé d'une cuisine, un salon salle de bain et 3 chambres à coucher.

- Appartement n° F23 situé au 2ème étage d'une superficie de 220 m² composé d'une cuisine, un salon, une salle de bain et 4 chambres à coucher.

- Appartement n° F 13 situé au premier étage d'une superficie de 220 m² composé d'une cuisine, un salon, une salle de bain et 4 chambres à coucher et une terrasse d'une superficie de 100m².

Bloc G : Appartement n° G02 situé au Rez-de-chaussée d'une superficie de 220 m² composé d'une cuisine, un salon, une salle de bain et 4 chambres à coucher et une terrasse d'une superficie de 18 m².

- Appartement n° G 12 situé au Rez-de-chaussée d'une superficie de 220 m² composé d'une cuisine, un salon, une salle de bain et 4 chambres à coucher.

Bloc H : Appartement n° H63 situé au 6ème étage d'une superficie de 220 m² composé d'une cuisine, un salon, une salle de bain et 4 chambres à coucher.

- Appartement n° H65 situé au 6ème étage d'une superficie de 220 m² composé d'une cuisine, un salon, une salle de bain et 4 chambres à coucher.

Appartement n° H53 situé au 6ème étage d'une superficie de 200 m² composé d'une cuisine, un salon, une salle de bain et 4 chambres à coucher.

- Appartement n° H55 situé au 5ème étage d'une superficie de 220 m² composé d'une cuisine, un salon, une salle de bain et 3 chambres à coucher.

- Appartement n° H43 situé au 4ème étage d'une superficie de 220 m² composé d'une cuisine, un salon, une salle de bain et 4 chambres à coucher.

- Appartement n° H45 situé au 4ème étage d'une superficie de 220 m² composé d'une cuisine, un salon, une salle de bain et 4 chambres à coucher.

- Appartement n° H33 situé au 3ème étage d'une superficie de 220 m² composé d'une cuisine, un salon, une salle de bain et 4 chambres à coucher.

- Appartement n° H35 situé au 3ème étage d'une superficie de 220 m² composé d'une cuisine, un salon, une salle de bain et 4 chambres à coucher.

- Appartement n° H23 situé au 2ème étage d'une superficie de 220 m² composé d'une cuisine, un salon salle de bain et 4 chambres à coucher.

- Appartement n° H25 situé au 2ème étage d'une superficie de 220 m² composé d'une cuisine, un salon, une salle de bain et 4 chambres à coucher.

- Appartement n° H13 situé au premier étage d'une superficie de 220 m² composé d'une cuisine, un salon salle de bain et 4 chambres à coucher.

- Appartement n° H15 situé au premier étage d'une superficie de 220 m² composé d'une cuisine, un salon, une salle de bain et 4 chambres à coucher.

- Appartement n° H03 situé au Rez-de-chaussée d'une superficie de 220 m² composé d'une cuisine, un salon salle de bain et 4 chambres à coucher et une terrasse d'une superficie de 100 m².

- Appartement n° H05 situé au Rez-de-chaussée d'une superficie de 220 m² composé d'une cuisine, un salon, une salle de bain et 4 chambres à coucher et une terrasse d'une superficie de 60 m².

4/ La mise à prix : de la totalité des appartements saisis est fixée à 10.355.250,000 dinars sans compter les frais de poursuite qui seront fixés par le tribunal le jour de l'audience.

5/ Date et lieu de la vente : La vente de la totalité des appartements objet de la saisie aura lieu à l'audience et devant la chambre des criées auprès du tribunal de 1ère instance de l'Ariana sis à la cité administrative de l'Ariana le lundi 28 février 2022 à partir de 9 heures du matin.

- Tout intéressé peut visiter l'immeuble saisi aux heures de travail sans condition particulière.

- Pour participer aux enchères, il faut consigner le un tiers de la mise à prix à la caisse des dépôts et des consignations, ou ayant présenté à cet effet un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable.

- Pour les étrangers, ceux-ci doivent se prévaloir de l'autorisation du gouverneur de la région.

2022400175VEPA1

## Avis aux créanciers

**Clôture de Liquidation :**

**De la Sté «Tuniso Libyenne de Tréfilage TLT»**

Par arrêté du Juge Commissaire du tribunal de première instance de Tunis n°627 datant du 26 décembre 2021, il a été décidé la clôture du dossier de liquidation de la Sté Tuniso Libyenne de Trefilage TLT M/F 854924k/A/M/000 et dépôt du dossier au greffe du tribunal.

2022T00091VEPA2

**Location suivie de la cession du fonds de commerce**

**De l'Etablissement Riadh Charfeddine**

**CAFE MOZART SOUSSE**

**Complexe Commercial Carthage Centre**

**Avenue 14 Janvier Sousse**

**RC : A1212002**

**N° d'affiliation à la CNSS : 5013/85**

La chambre de redressement judiciaire au Tribunal de 1ère instance de Sousse a décidé le 10/01/2022 dans le cadre de l'affaire n°5600 la constatation de la cessation de paiement de l'établissement Riadh Ben Ahmed Charfeddine Titulaire du RC : A 1212002 en date du 5 juillet 2016 et l'existence de prémices de sauvetage de son établissement et l'approbation du programme de

sauvetage conformément au rapport d'expertise en date du 29 Mai 2015 rédigé par l'expert Belgacem Ben Khaled et ce par sa location au profit de la société Sélect Service en la personne de son représentant légal pour deux années pour un loyer annuel de l'ordre de 144 .000,000 et la considération de la cessionnaire comme propriétaire de l'établissement cédé apuré de toutes les créances et les transcriptions antérieures y compris les privilégiées dés le respect de son engagement inclus dan son offre présentée au contrôleur d'exécution et son paiement du reste du prix estimé à 312.000,000 et la désignation de l'expert Belgacem Ben Khaled comme contrôleur d'exécution du programme de sauvetage chargé du suivi de l'exécution de ce programme après l'appropriation par la titulaire de l'offre dudit établissement.

2022S00073VEPA2

---

**Société Industrielle Métallique du sud SIM SUD**

**SARL au capital de 420 000,000 dinars**

**Siège social : Route El Mahdia km 11 - Sfax**

**Identifiant Unique : 0635604B**

En vertu du jugement du tribunal de 1ère instance de Sfax n°10337 du 18 Janvier 2022, la société Industrielle Métallique du sud SIM SUD sise à route El Mahdia Km 11 - Sfax, a été déclarée en faillite et a fixé la date de cessation de paiement le 14 Avril 2021.

Le même Jugement a désigné Monsieur Hatem Kharrat Juge commissaire et Monsieur Skander MEZGHANI syndic de la faillite.

Conformément aux dispositions des articles 530 et 531 du code de commerce, il appartient aux créanciers de présenter leurs titres de créance et le bordereau indicatif au syndic de la faillite sis à l'adresse suivante :

Route de Mahdia Km 1, immeuble Ghorbel, 2ème étage 3002-Sfax, Tél : 74 239 695, et ce dans un délai de quinze jours de la date de la publication du présent avis.

2022X00110VEPA2

# *CONVOCATIONS*

## Sociétés anonymes

**Convocation à l'assemblée générale ordinaire**

**SOCIETE ALPHA BUS TUNISIE**

**SA. Au capital de 1.000.000 dinars**

**Siège social : Route de Sidi Saâd Borj Ghorbel 2090 Mornag**

**MF : 753938F**

**CNSS : 217637-66**

**RC : B16972001**

Messieurs les actionnaires de la société Alpha Bus Tunisie sont prié d'assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le jeudi le 3 mars 2022 à 15 heures au siège social sis à Route de Sidi Saâd Borj Ghorbel 2090 Mornag, à l'effet de délibérer sur l'ordre de jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport de gestion relatif à l'exercice 2020 arrêté par le conseil d'administration

- Lecture des rapports des commissaires aux comptes au titre de l'exercice 2020,

- Examen et approbation des états financiers de l'exercice 2020,

- Approbation des conventions règlementées au titre de l'exercice 2020,

- Quitus aux administrateurs

- Affectation du résultat de l'exercice 2020

- Fixation du montant des jetons de présence

- Pouvoirs en vue des formalités.

2022R00164SANB3

---

**Convocation à l'assemblée générale ordinaire**

**SOCIETE REGIONALE DE TRANSPORT DU KEF - S.A**

**Capital social : 333 MD**

**RC : B126371997**

**Matricule fiscal : 014603WAM000**

Messieurs les actionnaires de la société régionale de transport du Kef sont convoques à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu, vendredi le 18 février 2022 à 9h au siège social de la société, avenue Mongi Slim el Kef, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Entérinement du retard dans la tenue de l'Assemblée.

2. Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2020.

3. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2020.

4. Approbation des états financiers relatif à l'exercice 2020.

5. Affectation des résultats relatif à l'exercice 2020.

6. Quitus aux administrateurs relatif à l'exercice 2020.

7. Fixation du montant des jetons de présence.

8. Questions diverses.

2022R00169SANB3

---

**Convocation à l'assemblée générale ordinaire**

**Société «HOTEL EL MACHREK S.A»**

**S.A au capital social de 1.705.000 D**

**Siège social : Avenue Habib Bourguiba Houmt Souk 4180 Djerba**

**MF : 0024809P/A/M/000**

**RC : B179021996**

**Numéro d'affiliation CNSS : 155472-78**

Le conseil d'administration de la Société convoque les actionnaires à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 17/02/2022 à neuf (9) heures du matin à l'hôtel "EL MACHREK" sis à l'avenue Habib Bourguiba Houmt Souk 4180 Djerba avec l'ordre du jour suivant :

1. Ratification du retard dans la tenue de l'assemblée générale ordinaire annuelle relative à l'exercice 2019.

2. Lecture et approbation du rapport annuel du conseil d'administration de l'exercice 2019.

3. Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2019.

4. Approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2019.

5. Affectation du résultat net de l'exercice 2019.

6. Quitus aux administrateurs.

7. Ratification du renouvellement du mandat des administrateurs pour la période (2020, 2021 et 2022).

8. Pouvoirs.

2022R00171SANB3

**Convocation**

**BANQUE ZITOUNA**

**S.A au capital de 265.000.000 Dinars**

**Siège social : 02 Boulevard Qualité de la vie, 2015 Le Kram, Tunis**

**Identifiant Unique : 1120822H**

Banque Zitouna a convoqué en date du 14 décembre 2021 une première Assemblée Générale Spéciale des titulaires des titres participatifs «CHAHADET ZITOUNA» par insertion au JORT n°118 et aux journaux «Assabah» et «Le Temps» qui s'est tenue le 27 décembre 2021, à 10h au siège social de la banque. A défaut de quorum l'assemblée n'a pas pu valablement délibérer.

Messieurs les titulaires des titres participatifs «Chahadet Zitouna» sont priés d'assister à la deuxième Assemblée Générale Spéciale qui aura lieu lundi 21 Février 2022 à 10 heures, au siège social de la banque, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. L'élection d'un président de l'assemblée générale spéciale des titulaires des titres participatifs «Chahadet Zitouna».

2. Informations sur l'activité de Banque Zitouna au 30/09/2021

L'assemblée générale se tiendra et pourra délibérer valablement avec les membres présents ou représentés et qui détiennent au moins le tiers des titres participatifs "Chahadat Zitouna".

2022R00179SANB3

---

**Convocation à l'assemblée générale ordinaire**

**CAISSE TUNISIENNE D'ASSURANCES MUTUELLES AGRICOLES**

**100, Avenue de la Liberté - 1002 Tunis**

**Matricule Fiscal : 05855 P/P/M/000**

**Registre de commerce : B1101991997**

**N° d'Affiliation CNSS : 16188/86**

Le Conseil d'Administration de la Caisse Tunisienne d'Assurances Mutuelles Agricoles a l'Honneur de convoquer Messieurs les Délégués à assister à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le samedi 19 février 2022 à 10 Heures à l'Hôtel AFRICA - Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'Activité de l'Exercice 2020.

2. Lecture des rapports des deux commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2020.

3. Approbation du Rapport, du Bilan et des Etats Financiers de l'exercice 2020.

4. Affectation des résultats de l'exercice 2020.

5. Quitus aux Administrateurs pour l'exercice 2020.

6. Nomination des deux commissaires aux comptes pour les exercices 2021-2022-2023.

7. Approbation des Résolutions par l'assemblée générale ordinaire.

2022R00184SANB3

---

**Convocation à l'assemblée générale ordinaire**

**SIDERALBA MAGHREB SA**

**Société anonyme**

**Au capital de 1.800.000 euros**

**Société non-résidente - Totalement exportatrice**

**Siège social : Parc d'Activités Economiques de Bizerte**

**Identifiant unique : 1521267 H/A/M/000**

Messieurs les actionnaires de la société SIDERALBA MAGHREB SA, sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 24 février 2022 à 10h au siège de la société SIDERALBA Spa, sis à Acerra (NA), ITALIE, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture, examen et approbation du Rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2021,

- Lecture des rapports Général et Spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2021,

- Approbation des conventions réglementées,

- Examen et approbation des états financiers de l'exercice 2021,

- Affectation des résultats,

- Quitus aux membres du Conseil d'Administration,

- Renouvellement du mandat des membres du Conseil d'Administration,

- Questions diverses.

2022R00187SANB3

---

**Convocation à l'assemblée générale ordinaire**

**STYM KURIAT PALACE**

**SA au capital de 20 005 000 DT**

**Identifiant unique : 1540985P**

**Siège social : Bd 14 janvier Hôtel Tour Khalaf Sousse**

Messieurs les actionnaires de la société Touristique Yasmine de Monastir «STYM KURIAT PALACE» sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire le lundi 28 février 2022 à 11H à l'hôtel Iberostar Diar El Andalous, sis au Port El Kantaoui Sousse, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Nomination d'un commissaire aux comptes;

2. Pouvoir pour accomplissement des formalités de publicité légale.

2022S00103SANB3

---

**Convocation à l'assemblée générale ordinaire**

**SDT HADRUMET**

**SA au capital de 26 500 000 DT**

**MF : 1335067L**

**Siège social : Hôtel Diar El Andalous Port El Kantaoui Hammam Sousse**

Messieurs les actionnaires de la société de développement touristique HADRUMET sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire le lundi 28 Février 2022 à 10H30 à l'hôtel Iberostar Diar El Andalous, sis au Port El Kantaoui Sousse, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Nomination d'un commissaire aux comptes;

2. Pouvoir pour accomplissement des formalités de publicité légale.

2022S00104SANB3

---

**SOCIETE POLYCLINIQUE SFAX MEDINA S.A**

**Capital social : 395.800 Dinars**

**RC : B08221 12008**

**Matricule fiscal : 1045079B/A/M/000**

**Sise avenue des Martyrs rue Ahmed Skelli Sfax**

En vertu du P.V du conseil d'administration le 20/01/2022, enregistré à la recette des finances

de Sfax le 21/01/2022 quittance n°M000343 Enregistrement n°22800313, il a été décidé ce qui suit :

Les actionnaires de la société POLYCLINIQUE SFAX MEDINA sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le vendredi 25 février 2022 à 18h à l'hôtel RADISSON (EX PLAZA MOVINPIK) angle rue Khaled Ibn Walid et rue de Ribat Beb Bhar Sfax et ce pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Délibérer la situation de la société au regard des exigences de l'article 388 du Code des sociétés commerciales.

2022X00114SANB3

---

**Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle**

**BAXEL TUNISIE S.A**

**Société anonyme**

**Au capital de 900.000 DT**

**Siège social : 20 rue des Entrepreneurs La Charguia II Ariana**

**Identifiant Unique : 1267372 L/A/M/000**

Les actionnaires de la société «BAXEL TUNISIE» sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra le vendredi 18 février 2022 à 9H du matin au siège social, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'administration sur la gestion de l'exercice 2020
- Lecture du rapport général et spécial du commissaire aux comptes de l'exercice 2020
- Approbation des états financiers de l'exercice 2020
- Affectation des résultats de l'exercice 2020
- Quitus aux membres du conseil d'administration
- Renouvellement du mandat des membres du conseil d'administration
- Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes/ou renouvellement du mandat du commissaire aux comptes
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

2022400162SANB3

---

**Convocation à l'assemblée générale extraordinaire**

**SERVICOM INDUSTRIE SA**

**Société anonyme**

**Au capital social 8 150 000 DT**

**Siège social : 06 Cité dalila 1er étage Jbel Ouset Zaghouan**

**Identifiant Unique : 1356300QAM000**

Les actionnaires de la société servicom industrie sont convoqués d'assister à l'assemblée générale extraordinaire le 28 février 2022 à 14H au siège de la société SERVICOM sise à 65 rue de l'énergie (8601) Z.I Charguia 1 Tunis pour débattre de l'ordre du jour suivant :

1. Examen de la continuité d'exploitation de la société.

2022400171SANB3

---

## Autres sociétés

**Convocation**

**STE MUTUELLE DE BASE SE SERVICES AGRICOLES**

**"EL WIFAK" de Dar Chaabene El Fehri**

**MF : 40084T/M/N/000**

La société mutuelle de base de services agricoles de Dar Chaabane El Fehri invite tous ses adhérents à assister à l'assemblée générale extraordinaire qui aura lieu jeudi le 17 février 2022 à 9H au siège de la société mutuelle.

Ordre du jour :

1- Approbation de la cessation définitive ou continuité de l'exploitation de la coopération.

2- Rectification des statuts juridique pour réduire le nombre de membre du conseil d'administration.

2022400178SODB3

---

**Convocation**

**STE MUTUELLE DE BASE DE SERVICES AGRICOLES**

**"EL WIFAK" de Dar Chaabene El Fehri**

**MF : 40084T/M/N/000**

La société mutuelle de base de services agricoles de Dar Chaabane El Fehri invite tous ses adhérents à assister à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu jeudi le 17 février 2022 à 11H au siège de la société mutuelle.

Ordre du jour :

1- Lecture du rapport moral et financier des exercices 2020 et 2021

2- Lecture du rapport du commissaire aux comptes des exercices 2020 et 2021

3- Lecture et approbation des rapports

4- Donner le quiets aux membres du conseil d'administration

5- Election des membres du conseil d'administration.

- Avis dépôt demande

Chaque personne intéressée pour l'adhésion au conseil d'administration commissaire ou au titre d'un commissaire aux comptes il faut déposer une demande 10 jours avant la date de l'assemblée générale ordinaire.

Toute donnée soit à la disposition de toute adhésion au siège social de la mutuelle à partir de huitième jour avant l'assemblée générale ordinaire.

2022400179SODB3

---

# *DIVERS*

## Avis au public

**Extrait d'une demande de mise à jour**

Sur la base de la demande de mise à jour déposée au tribunal immobilier de Tunis par Ben Yedder Ben Amor Ben Yedder - représenté par Maître Ali Chakour- et tendant à :

1- L'inscription sur le titre foncier n°3528 Ben Arous de la vente du logement n° 8 d'une superficie de 103 m² objet du titre foncier n°3528 Ben Arous, consentie par la société de construction immobilière «ADIM» au profit de Mustapha Jouini en vertu d'un contrat de vente rédigé en langue française, revêtu de signatures légalisées en date du 7/11/1989 et enregistré le 10/11/1989 ;

2- L'inscription sur le titre foncier n°3528 Ben Arous de la vente de la totalité du logement n°8 d'une superficie de 103 m² objet du titre foncier n°3528 Ben Arous, dénommé YASMINETTE et situé à El Mourouj 2 Ben Arous à l'angle de deux rues, consentie par Mustapha Jouini au profit de Ben Yedder Ben Amor Ben Said Ben Yedder suivant un acte sous seing privé rédigé en langue arabe, revêtu de signatures légalisées en date du 4/8/1999 et enregistré le 02/02/2016.

Consécutivement au jugement avant dire droit relatif à la demande susmentionnée et ordonnant la publication de la demande de mise à jour n°64995 au Journal Officiel de la République Tunisienne et dans deux journaux quotidiens dont l'un est en langue arabe et l'autre en langue française, et ce, sous la supervision du juge rapporteur, autorisons au requérant Ben Yedder Ben Amor Ben Yedder l'insertion du présent extrait au Journal Officiel de la République Tunisienne et dans deux journaux quotidiens dont l'un est en langue arabe et l'autre en langue française. A partir de la date de publication et jusqu'à l'expiration d'un délai de deux mois, il peut être fait opposition, ou intervention sur l'objet de la demande auprès du tribunal immobilier de Tunis.

A partir de la date du texte faisant l'objet de cette publicité, il peut être fait opposition ou intervention dans un délai de deux mois.

2022T00042DIVD2

---

**Avis**

Imed Amouri déclare qu'il a perdu le titre de la propriété d'un Terrain, à 9226 m² situé à Sfax route Gremda K 18 provenant par acte de partage du 24/3/1991 enregistré le 25/02/1992 n°1170 par les deux notaires Ibrahim Hbaib et Mahmoud Mziou.

Il veut éxtraire un autre qui remplace le premier, qui a une proposition donnera à Mziou Lotfi 65 Souk El Attarine 3001 Sfax dans un délai de 30 jours. Tél : 24 234 308.

2022X00109DIVD2

**Perte d'un acte**

Les héritiers de Abdellatif Ben Makhlouf annonçent la perte de leur acte de propriété d'un lot de 132 m² sis à route de Tunis km 6 Sfax.

Ils veulent extraire un deuxième original.

Tous ceux qui ont opposition doivent l'annoncer auprès du Notaire à Sfax Rachid Cheikrouhou dans un délai de 1 mois.

2022X00112DIVD2

---

**Avis**

El Arbi Khmekhem annonce qu'il possède un appartement sis rue Khasba Sfax son titre de propriété a disparu il veut avoir un extrait de l'acte original tout contestant devra s'adresser au Notaire Med Maymoun Karray dans un délai de 30 jours après ce délai aucune opposition ne sera prise en considération.

2022X00116DIVD2